

EUROPEAN COMMISSION



Humanitarian Aid

COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AIDE HUMANITAIRE
– DG ECHO

REVUE DES QUESTIONS LIÉES À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT EN RAPPORT AVEC LE FINANCEMENT DES OPÉRATIONS HUMANITAIRES AU TITRE DU RÈGLEMENT DE LA CE RELATIF À L'AIDE HUMANITAIRE

DOCUMENT DE CONCEPTION

2005



www.aguaconsult.co.uk

Le présent rapport a été financé par la Commission européenne et établi à sa demande. Les points de vue y exprimés ne reflètent cependant que les avis des consultants.

Table des matières

Table des matières	ii
Abréviations	iii
1. Introduction	1
1.1 Le mandat d'ECHO.....	2
1.2 L'importance de l'eau dans les crises humanitaires.....	3
1.3 L'importance de l'hygiène et de l'assainissement dans les crises humanitaires.....	3
1.4 Les objectifs du Millénaire pour le développement.....	4
2. Revue des aspects, tendances et acteurs externes principaux	5
2.1 L'aide humanitaire	5
2.2 Le secteur de l'eau et de l'assainissement.....	8
2.3 Principaux acteurs dans la fourniture d'urgence d'eau et de moyens d'assainissement	11
3. Revue des questions politiques et des tendances au sein de la DG ECHO.....	13
3.1 Les politiques et stratégies de la DG ECHO influençant les interventions dans le domaine de l'eau et de l'assainissement	13
3.2 Questions transversales	14
3.3 Liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement (LRRD).....	16
4. Financement des interventions dans le domaine de l'eau et de l'assainissement	18
4.1 Rentabilité et coût unitaire	18
4.2 Coûts d'opportunité.....	19
4.3 Les aspects financement et planification.....	19
5. Conception et sélection d'interventions dans le domaine de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement	21
5.1 Plage d'interventions possibles dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène	21
5.2 Sélectionner une intervention spécifique	22
5.3 Situation des projets humanitaires durables dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.....	23
6. Classer les interventions d'urgence dans le domaine de l'eau et de l'assainissement en catégories.....	25
7. Conclusions	26
8. Recommandations	28
Annexe 1 : normes et indicateurs	31
Annexe 2: résumé des approches de l'intervention d'urgence dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.....	37
A2.1 Urgences aiguës.....	37
A2.2 Phase de posturgence aiguë.....	38
A2.3 Situations chroniques	39
A2.4 Préparation aux catastrophes.....	40
Annexe 3: bibliographie.....	42

Abréviations

ACF	Action contre la faim
PC	Préparation aux catastrophes
DANIDA	Ministère royal danois des Affaires étrangères
DIPECHO	Programme de prévention, d'atténuation et de préparation aux catastrophes d'ECHO
DFID	<i>Department for International Development</i> [ministère du développement international] du gouvernement britannique
CE	Commission européenne
ECHO	Direction générale de l'aide humanitaire de la Commission européenne
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
PID	Personnes intérieurement déplacées
IFRC	Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
IRC	International Rescue Committee [comité international de secours] (États-Unis)
IRC 2	Centre international de l'eau et de l'assainissement, Pays-Bas
VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine/Syndrome de l'immunodéficience acquise
LSHTM	<i>London School of Hygiene and Tropical Medicine</i>
LRRD	Liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
MSF	Médecins sans frontières
ONG	Organisation non gouvernementale
E+M	Exploitation et maintenance
PHAST	Transformation participative à l'hygiène et l'assainissement
PRA	Évaluation rurale participative
PAHO	Organisation panaméricaine de la santé
PDU	Point d'utilisation (de l'eau)
REDR	<i>Registered Engineers for Disaster Relief</i> [ingénieurs enregistrés pour l'aide en cas de catastrophe]
SMART	Spécifié, mesurable, acceptable, réaliste, situé dans le temps
NU	Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
HCNUR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VOICE	Organisations volontaires de coopération dans les situations d'urgence
EauAss	Promotion de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (au sens le plus large du terme, y compris la capacité institutionnelle au niveau communautaire)
WEDC	<i>Water Engineering and Development Centre</i> [Centre de génie et développement dans le domaine de l'eau], Royaume-Uni
OMS	Organisation mondiale de la santé

1. Introduction

1. Le présent document de conception a pour objectif de renforcer la cohérence, la cohérence et la qualité des opérations financées par ECHO dans le secteur de l'eau et de l'assainissement¹. Les points de vue formulés dans le document de conception cadrent parfaitement avec le mandat légal de fourniture d'aide humanitaire qui a été conféré à ECHO et soutient l'approche sous-jacente basée sur les besoins de l'organisation. La présentation du concept, l'analyse et les recommandations du document fournissent l'orientation et la clarté dont le personnel d'ECHO et les partenaires de mise en œuvre ont besoin pour améliorer la pertinence et l'efficacité des interventions dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

2. Bien que ce document se focalise sur l'approche sectorielle, il aborde un certain nombre de thèmes plus larges, qui vont au delà de tous les autres secteurs financés par ECHO. Ceux-ci n'ont été intégrés que lorsque leur impact sur les opérations dans le secteur de l'eau et de l'assainissement apparaît important. Les aspects détaillés des interventions techniques d'approvisionnement en eau et d'assainissement d'urgence sont présentés dans le *modèle de lignes directrices d'ECHO visant à intégrer l'eau et l'assainissement dans les situations d'urgence, les crises persistantes, les liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement et les opérations de préparation aux catastrophes* (ci-après dénommés le « *modèle de lignes directrices* »).

3. Le présent document de conception est subdivisé en huit grands chapitres. Le premier d'entre eux présente le mandat d'ECHO et un nombre de questions annexes importantes relatives à l'eau, l'assainissement et l'hygiène. Le deuxième examine les principaux facteurs et les principales tendances externes qui ont un impact sur le secteur de l'aide humanitaire en général. Le troisième chapitre expose les grandes politiques et stratégies d'ECHO qui ont une influence sur le financement des interventions du secteur, le quatrième traite des problèmes de financement, le cinquième passe en revue les volets de la conception et de la sélection de projets et se penche sur les interventions durables. Le sixième chapitre est une introduction à la classification des interventions en catégories en établissant un lien avec le document intitulé « *Modèle de lignes directrices* ». Les deux derniers chapitres fournissent les principales conclusions et recommandations concernant le financement des interventions d'ECHO dans le domaine de l'eau et de l'assainissement dans les situations d'urgence.

4. Le document de conception et le modèle de lignes directrices reposent sur des travaux d'étude et de rédaction exécutés par une équipe de consultants indépendants au service du cabinet britannique AGUACONSULT Ltd. Peter Sinclair est l'auteur principal du présent document de conception. Il a bénéficié d'un appui important de la part de Harold Lockwood, le directeur d'AGUACONSULT, ainsi que de Tom de Veer et Trea Christoffers, les principaux auteurs du modèle de lignes directrices. Sean Lowrie est l'auteur de l'annexe 1.

5. L'étude s'est basée sur une documentation fournie par ECHO, ainsi que sur l'éventail plus large de documents, de publications sectorielles et de rapports d'évaluation proposés par la CE. L'équipe a mené des entretiens approfondis avec le personnel principal des agences opérationnelles, des donateurs, des agences des Nations Unies et des organismes de recherche, tant au siège qu'au niveau opérationnel. Des missions sur le terrain ont été effectuées dans les territoires palestiniens, au Kenya, au Burundi, au Bangladesh et en Indonésie. Plusieurs organismes ont également fait part de leurs réactions et commentaires sur les projets initiaux.

¹ Le concept « eau et assainissement » (ou « EauAss », en abrégé), tel qu'il est utilisé dans le présent document, englobe une grande diversité d'activités couvrant l'approvisionnement en eau domestique, l'assainissement de l'environnement (entre autres, l'évacuation des excréments, la gestion des déchets solides et la lutte contre les vecteurs) et la promotion de l'hygiène.

Les auteurs remercient ces organisations pour leur contribution très appréciée, ainsi que pour le soutien apporté par le secteur Évaluation et le groupe Aquarius de la DG ECHO pendant toute la durée de l'étude.

6. Toute remarque ou observation sur le présent document de conception ou le *modèle de lignes directrices* peut être envoyée directement au secteur Évaluation de la DG ECHO à l'adresse : ECHO-EVAL@cec.eu.int.

1.1 Le mandat d'ECHO

7. Le règlement (CE) n° 1257/96 du 20 juin 1996 du Conseil concernant l'aide humanitaire confiée à ECHO le mandat général suivant :

- *sauver et préserver des vies dans les situations d'urgence et de posturgence immédiate ;*
- *apporter l'assistance et le secours nécessaires aux populations affectées par des crises plus durables ;*
- *développer les travaux de réhabilitation et de reconstruction à court terme ;*
- *faire face aux conséquences des déplacements de populations ; et*
- *garantir une préparation préalable aux risques de catastrophes naturelles ou de circonstances exceptionnelles comparables.*

8. Le champ d'application de ce mandat offre un large éventail de scénarios permettant à ECHO de réagir légitimement. Ceci va bien au delà de la phase de « sauvegarde et préservation de la vie » d'une intervention d'urgence, qui est traditionnellement perçue comme étant l'âme de l'œuvre d'ECHO². L'étendue du mandat est essentielle pour permettre à ECHO de jouer un rôle dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, en particulier par le fait qu'il inclut aussi expressément des interventions qui tiennent compte des « objectifs de développement à long terme, le cas échéant »³.

9. Le mandat d'ECHO est fondé sur les principes humanitaires internationaux d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance ; il est solidement ancré dans l'approche basée sur les besoins de l'assistance humanitaire. ECHO adhère aussi aux principes du financement humanitaire adéquat (« Good

Encadré 1 : maladies en rapport avec l'eau

Maladies hydriques : affections résultant de l'ingestion d'eau contaminée par des fèces ou de l'urine humaines ou animales contenant des bactéries pathogènes ou des virus. Font partie de cette catégorie, entre autres, le choléra, la typhoïde, la dysenterie et d'autres maladies diarrhéiques.

Maladies dues au manque d'eau : affections causées par une mauvaise hygiène personnelle et un contact cutané ou ophtalmique avec de l'eau contaminée. Ces maladies sont, entre autres, la gale, la trachome et les maladies provoquées par les puces, les poux et les tiques.

Maladies basées sur l'eau : provoquées par des parasites trouvés dans des organismes intermédiaires vivant dans des eaux contaminées ; elles incluent la dracunculose, la schistosomiase et d'autres helminthes.

Maladies associées à l'eau : provoquées par des insectes vecteurs, en particulier des moustiques qui se reproduisent dans l'eau. Ces maladies sont, entre autres, la dengue, la filariose, la malaria, l'onchocercose, la trypanosomiase et la fièvre jaune.

Source: Dirty Water: Estimated Deaths from Water-related Diseases 2000-2020. Peter Gleick, 2002.

² Bien qu'un débat animé existe entre les membres du personnel et les partenaires d'ECHO pour savoir si l'Office doit se concentrer de manière plus exclusive sur sa « mission primaire » (en l'occurrence les urgences aiguës), il s'agit d'une question fondamentale qui s'étend au delà de la concentration sectorielle du présent document. Le document de conception et le modèle de lignes directrices ont été élaborés de façon à s'intégrer dans la composition du portefeuille actuel d'activités d'ECHO, tout en analysant et intégrant les changements et tendances qui pourraient affecter ceci à l'avenir.

³ Règlement (CE) n° 1257/96 du Conseil, article 2, point d), juin 1996

humanitarian donorship »), qui représente un engagement à long terme envers la responsabilité morale, la promotion des principes humanitaires et le renforcement de l'efficacité, de l'efficience et de l'intervention en temps opportun des opérations humanitaires⁴.

1.2 L'importance de l'eau dans les crises humanitaires

10. L'eau est une ressource unique et son importance dans l'aide humanitaire est mise en évidence par les facettes multiples, voire paradoxales, de sa nature. L'eau est la cause de nombreuses catastrophes naturelles, mais elle est aussi vitale à toute réponse humanitaire. L'eau insalubre peut être la cause de maladies graves, voire fatales, alors que parallèlement, se laver à l'eau peut être l'un des moyens les plus efficaces pour éviter la maladie. L'eau peut être une source de conflit et une cible de guerre, mais elle peut aussi être la source autour de laquelle peut se dérouler le dialogue pacifique. L'eau est à la fois un bien économique et social, mais elle est aussi porteuse de valeur et peut, dès lors, être très convoitée. L'eau tombe gratuitement du ciel, mais elle engendre des coûts importants lorsqu'il faut la purifier, la stocker et la distribuer. Sans eau, l'homme meurt, mais si l'eau est propre et disponible en quantités suffisantes, elle permet aux individus et aux communautés d'être en meilleure santé et plus productifs.

11. La fourniture d'eau est un élément très important des efforts déployés pour préserver la vie dans une situation d'urgence et a, par conséquent, été reconnue comme une intervention très préoccupante pour ECHO⁵. Les décès résultant de maladies en rapport avec l'eau ont été estimés entre 2 et 12 millions de personnes par an, la diarrhée, la malaria et le choléra étant les principales pathologies meurtrières⁶ (cf. encadré 1).

12. Pendant ou après une situation de crise durable, une fourniture d'eau améliorée peut être le catalyseur qui permet aux personnes en phase de rétablissement de revenir à des niveaux minima d'autosuffisance. L'eau est un facteur majeur de contribution à de nombreux autres services essentiels, notamment la santé, l'éducation, les moyens de subsistance et le logement, qui sont tous très importants pour les individus qui se remettent des effets d'une maladie ou d'un conflit. L'eau salubre est un multiplicateur d'aide humanitaire.

1.3 L'importance de l'hygiène et de l'assainissement dans les crises humanitaires

Encadré 2 : importance des interventions d'hygiène et d'assainissement pour réduire la transmission des maladies

- Les latrines à puits, qui sont utilisées par les adultes personnellement et pour l'évacuation des selles des jeunes enfants, contribuent à réduire l'incidence de la diarrhée de 36% (le choléra de 66%) ou plus et celle des infestations vermineuses de 12 à 86%.
- Se laver les mains avec du savon (ou un substitut) et de l'eau après un contact avec des selles peut réduire l'incidence des maladies diarrhéiques de 35% à 48% ou plus. Les infections oculaires et cutanées peuvent aussi être réduites en se lavant le visage et le corps plus fréquemment.
- Une amélioration de l'approvisionnement en eau est généralement associé à une réduction des diarrhées de 20%.

13. On serait tout naturellement tenté de dire que la fourniture d'une eau salubre est la priorité pour assurer la survie. Mais dans la majorité des cas, le seul fait de prévoir un apport d'eau salubre ne permet pas d'obtenir l'impact attendu sur la santé d'une population en proie à une crise ou un conflit. La promotion de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement est souvent une

⁴ Continued Commitment to Good Humanitarian Donorship and a Roadmap for the Way Forward [Maintien de l'engagement à l'égard des bonnes pratiques d'action humanitaire et la voie à suivre]. Deuxième réunion internationale sur les bonnes pratiques d'action humanitaire, Ottawa, Canada, octobre 2004

⁵ Stratégie d'aide ECHO 2005

⁶ Peter Gleick, Dirty Water: Estimated Deaths from Water-related Diseases 2000-2020, 2002

approche très rentable pour réduire la morbidité et la mortalité, en particulier auprès des populations vivant dans des conditions de surpeuplement, telles qu'elles sont souvent associées aux urgences.

14. L'importance des activités d'hygiène et d'assainissement dans la réduction de la transmission des maladies, en particulier des diarrhées, du choléra et de la typhoïde, est de plus en plus reconnue. Cette tendance se fonde essentiellement sur la recherche épidémiologique révolutionnaire menée par Esrey dans les années 1980 et 1990 (cf. encadré 2) et étayée depuis lors par plusieurs études⁷.

15. Les interventions d'hygiène et d'assainissement devraient reposer avant tout sur des évaluations sur le terrain des facteurs de risque les plus élevés. Dans la plupart des situations, un *traitement et un stockage de l'eau dans de bonnes conditions de salubrité, le lavage des mains* et l'*évacuation sûre des excréments humains* (notamment ceux des enfants et des jeunes enfants) sont les trois pratiques d'hygiène et d'assainissement qui ont le plus grand potentiel de réduction de la transmission des maladies en rapport avec l'eau, si elles sont adoptées⁸. Un assainissement amélioré peut, en outre, offrir aux populations touchées d'autres avantages sans rapport avec la santé. La vie privée, la sécurité et la dignité, associées à des facilités d'assainissement améliorées, par exemple, sont souvent les aspects les plus appréciés des victimes d'une urgence, en particulier des femmes et des jeunes filles.

1.4 Les objectifs du Millénaire pour le développement

16. L'importance d'un meilleur approvisionnement en eau et d'un meilleur assainissement a été consacrée par son inclusion comme cible spécifique des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). L'objectif est de réduire de moitié, d'ici 2015, le nombre de personnes n'ayant pas d'accès durable à l'eau potable salubre et aux services d'assainissement de base. Plusieurs personnes considèrent cette cible comme l'une des plus importantes, étant donné que l'accès équitable à des améliorations de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement peut avoir un impact majeur sur d'autres cibles des OMD, notamment la faim, l'éducation, la santé des enfants, le genre et le VIH/SIDA⁹. À titre d'exemple, un meilleur approvisionnement en eau, plus près du domicile, permet de gagner du temps au profit d'activités génératrices de revenus, d'améliorer la santé et économiser ainsi du temps et de l'argent pour les soins de santé et de permettre aux jeunes, et en particulier aux filles, de fréquenter l'école plus régulièrement.

17. Selon un récent rapport d'activité, la tendance générale globale de l'approvisionnement en eau vers la réalisation de la cible des OMD évolue bien, 83% de la population mondiale ayant accès aujourd'hui à un meilleur approvisionnement contre 77% en 1990¹⁰. Ces chiffres globaux masquent toutefois des progrès très lents dans certaines régions, et plus clairement en Afrique subsaharienne, où 42% de la population n'ont toujours pas accès à l'eau salubre. Bien que la couverture globale de l'assainissement soit passée de 49% en 1990 à 58% en 2002, 2,6 milliards de personnes dans les pays en développement n'ont toujours pas accès à des services

⁷ Cf. par exemple: 1) Fewtrell, L. et Colford, J.M. (2004). Water, sanitation and hygiene: Interventions and diarrhoea, a systematic review and meta-analysis ; document de discussion établi pour la Banque mondiale, 2) Curtis, V. et Cairncross, S. (2003). Effect of washing hands with soap on diarrhoea risk in the community; a systematic review. *Lancet Infectious Diseases* 3, 275-281 et 3) Cairncross, S. (2003). Handwashing with soap; a new way to prevent ARIs? *Tropical Medicine and International Health* 8 (8): 677-679.

⁸ WaterAid Hygiene Promotion Strategy (1999); Ferron S., Morgan J. et O'Reilly M; Hygiene Promotion: A practical manual for relief and development, IT Publications, 2000; Hygiene Improvement Framework: A Comprehensive Approach for Preventing Childhood Diarrhoea, Environmental Health Project Joint Publication, 2004

⁹ Cf. WELL Briefing Note Series, 2004, and Water Supply and Sanitation Collaborative Council, juillet 2004

¹⁰ OMS/UNICEF, Meeting the MDG Drinking Water and Sanitation Target: A Mid-Term Assessment of Progress, 2004

améliorés. Si cette tendance se poursuit jusqu'en 2015, le monde sera passé à côté de la cible d'assainissement des OMD. Tout comme il existe des disparités entre la ville et la campagne, de grandes différences marquent les taux de couverture au sein des populations urbaines, les taux d'accès étant nettement moins élevés chez les pauvres des villes vivant dans des quartiers marginalisés ou illégaux.

Une multitude de facteurs contribuent à la lente progression vers la réalisation des OMD, notamment la faible gouvernance et le manque de financement. Ces progrès sont toutefois aussi fortement gênés par une forte croissance de la population, une pauvreté chronique, les conflits, l'instabilité politique et l'impact de catastrophes naturelles. La faible durabilité des services contribue fortement à la lenteur des progrès, une nouvelle infrastructure devenant souvent inopérante à la suite de problèmes techniques, faute de maintenance adéquate ou de financement adapté. ECHO a pris conscience de ce problème dans sa stratégie d'aide 2005 qui précise que « le lien entre l'aide humanitaire et l'aide au développement est un des éléments nécessaires pour faciliter l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement »¹¹.

2. Revue des aspects, tendances et acteurs externes principaux

2.1 L'aide humanitaire

19. Cette partie examine les principaux aspects et tendances de l'aide humanitaire et la façon dont ils influencent (potentiellement) les interventions dans le domaine de l'eau et de l'assainissement financées par ECHO.

20. **La nature changeante des urgences** : que ce soit sous l'effet ou l'action de pressions géopolitiques internationales, d'un conflit civil, d'États en déliquescence, du réchauffement de la planète ou de la pression exercée sur les ressources naturelles, il est un fait acquis que le volume, l'intensité, la complexité et la durée des crises humanitaires mondiales ne cessent de croître¹². La mesure dans laquelle les civils sont désormais touchés est la conséquence la plus alarmante de ces changements, puisqu'elle est à l'origine de la nature persistante d'un si grand nombre de conflits. Les preuves de la prévalence croissante des catastrophes naturelles aux quatre coins du monde sont de plus en plus nombreuses ; ceci est lié en partie aux effets du changement climatique et à la plus grande variabilité du climat. Selon les estimations, les climats et les extrêmes climatiques représentent environ 75% de l'ensemble des catastrophes¹³. L'impact de ces événements est exacerbé par la croissance rapide de la population et la vulnérabilité grandissante résultant des effets combinés de la pauvreté extrême et de la dégradation de l'environnement. Le conflit est un facteur transversal qui peut également avoir un impact direct sur l'eau et l'assainissement, d'une part, en bloquant l'accès et, d'autre part, en contribuant à la dégradation des systèmes et des ressources humaines requis pour gérer et fournir des services. Les préoccupations de sécurité dans des situations de conflit peuvent aussi fréquemment empêcher les organismes d'aide de fournir des services de base aux personnes se trouvant dans le besoin ou limiter leur capacité à le faire.

21. **Urbanisation** : des niveaux élevés de migration de la campagne vers la ville et de surpopulation, couplés à des services d'eau et d'assainissement publics totalement inadaptés ou en dégradation engendreront un nombre croissant de crises humanitaires dans des

¹¹ ECHO : stratégie d'aide en 2005, p. 10

¹² Institut de l'université de Heidelberg pour les conflits et les crises (décembre 2003) tel qu'il a été cité dans la proposition de consolidation de la politique d'aide de l'instrument d'aide humanitaire communautaire dans les nouvelles perspectives financières d'ECHO, 2004

¹³ OMS, circulaire « La santé en situation d'urgence », n° 19, mars 2004

environnements urbains ou périurbains. Les populations urbaines sont souvent plus vulnérables à l'interruption de l'approvisionnement en eau provoqué par des catastrophes responsables de détériorations structurelles telles que les tremblements de terre ou les coulées de boues compte tenu des très fortes densités de population, de la nature plus sophistiquée des systèmes urbains d'approvisionnement en eau et du manque de sources alternatives¹⁴. La concentration géographique de la population, de la production industrielle et de la pollution dans les zones urbaines amplifie également les risques biologiques et chimiques auxquels les populations urbaines peuvent être exposées, comme l'illustrent les conséquences de la tornade Katrina en Nouvelle-Orléans, en 2005. Les habitants pauvres des bidonvilles ne disposent pas de moyens leur permettant de se prémunir contre ces dangers, ce qui explique pourquoi les taux de morbidité et de mortalité des enfants sont supérieurs parmi les habitants de bidonville que parmi les autres populations urbaines ou rurales¹⁵.

22. Convergence et chevauchement d'acteurs humanitaires : la réponse au tsunami asiatique, fin 2004, a attiré l'attention sur le nombre croissant et la diversité d'acteurs impliqués dans la réponse humanitaire, en particulier suite à des événements de catastrophes naturelles. Une couverture médiatique très importante, et parfois sensationnelle, des catastrophes, se concentrant souvent sur l'urgence des besoins d'approvisionnement en eau et d'assainissement, peut susciter la réaction d'acteurs disposant d'une vaste expérience et d'un large éventail de compétences. Les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile, en particulier dans les pays à moyens revenus, jouent aujourd'hui un rôle croissant dans la réponse aux crises qui surviennent à leur porte. Les situations complexes, telles qu'elles se présentent en Irak, en Afghanistan, en Afrique de l'Ouest et dans nombre de pays touchés par le tsunami, ont également souligné la tendance croissante à l'implication des forces militaires (nationales, étrangères et multilatérales) dans les opérations humanitaires. Cette augmentation du nombre et de l'éventail des organismes humanitaires actifs peut être bénéfique, mais peut aussi constituer un défi important lorsqu'il s'agit de fournir une réponse humanitaire coordonnée et complète.

23. Participation et responsabilité morale : on reconnaît de plus en plus aujourd'hui l'importance de consulter les populations concernées et d'assumer envers elles une responsabilité morale dans des réponses humanitaires plutôt que de simplement les traiter comme les bénéficiaires passifs d'une aide. L'intégration des perceptions et des priorités locales est un élément clé de la fourniture de services adéquats. Si le caractère pressant des situations d'urgence et la dégradation des réseaux sociaux rendent la consultation souvent plus complexe, tant pour les bénéficiaires que pour les organismes de mise en œuvre, il n'en diminue pour autant pas son importance. Le niveau de participation est un élément déterminant important de l'efficacité de l'aide fournie dans les phases de posturgence. Ceci s'applique, en particulier, aux projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans lesquels une consultation précoce peut contribuer à éviter les conséquences négatives involontaires et faciliter les liens entre l'aide d'urgence et le développement.

24. Ressources humaines : alors qu'un « manque de professionnalisme » a souvent été reproché au travail d'aide humanitaire¹⁶, le secteur semble être caractérisé aujourd'hui par deux groupes émergents d'organismes. Il existe, d'une part, un petit nombre d'organisations professionnelles bien gérées et bénéficiant d'une bonne réputation, capables de conserver un personnel chevronné, pouvant être déployé rapidement et à brève échéance, et d'autre part, un nombre croissant de petites organisations moins bien financées qui travaillent avec un personnel professionnel limité qui a tendance à compter sur de jeunes travailleurs inexpérimentés, mais pleins de bonnes intentions sur le plan humanitaire. La tendance actuelle

¹⁴ OMS, Environmental Health in Emergencies and Disasters: A Practical Guide, 2002

¹⁵ Lenton R, Background Paper of the Task Force for Water and Sanitation, Groupe de développement des NU, avril 2003

¹⁶ ECHO: une introduction à la bonne pratique dans l'aide humanitaire. Un guide pour le personnel d'ECHO.

va à l'occupation de plus en plus fréquente d'expatriés régionaux et d'un personnel national plus âgé, une tendance qui peut présenter à la fois des avantages et des défis considérables. Compte tenu de l'augmentation croissante des demandes de fourniture d'une aide plus professionnelle, il apparaît de plus en plus évident qu'il faut améliorer la formation du personnel, la sécurité de l'emploi, la rémunération et les autres techniques de maintien du personnel ; techniques dont fait partie la besoin d'accroître la sécurité du propre personnel travaillant sur le terrain humanitaire¹⁷.

25. Normes et approches basées sur les résultats : le secteur de l'aide d'urgence se rapproche davantage encore de l'acceptation universelle des normes minimales Sphère¹⁸ dans la réponse humanitaire, bien qu'il subsiste des interprétations différentes concernant l'application de ces normes. L'accent mis sur la fourniture de résultats oblige les organisations d'aide à évoluer de la mesure de la réussite sur la base d'indicateurs d'entrée (par exemple, l'argent investi ou les pompes achetées) vers des indicateurs de produit (par exemple, le nombre de latrines et de points d'eau installés, le nombre de sessions de formation organisées, etc.). Pour une analyse et une présentation plus détaillées, y compris de l'applicabilité de Sphère aux projets financés par ECHO, veuillez vous référer à l'annexe 1.

26. Faciliter la transition vers le développement : les organismes d'aide reconnaissent aujourd'hui l'importance d'offrir l'assistance humanitaire en suivant des méthodes qui soutiennent les opérations de redressement et de développement à plus long terme, en particulier dans des situations chroniques. Le fait de tenir compte de la phase d'après-crise au tout début d'une intervention humanitaire permet de réduire la dépendance et peut conduire à une transition nettement plus douce vers l'autosuffisance ; cette liaison est parfois appelée « connexité »¹⁹. ECHO est conscient de cette tendance et insiste fortement sur le lien entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement (LRRD) en tant qu'élément principal de la fourniture d'aide humanitaire. Cet aspect est traité de manière plus détaillée sous le point 3.3.

27. Préparation aux catastrophes et atténuation : la nécessité d'intégrer les éléments de préparation aux catastrophes et d'atténuation dans la conception et le développement de projets d'urgence d'approvisionnement en eau et d'assainissement est de mieux en mieux comprise. Il s'agit d'une démarche évidente et indispensable pour les parties du monde qui sont fortement exposées aux catastrophes naturelles du type inondations, ouragans et cyclones. Certains arguments économiques obligatoires plaident pour la justification de l'investissement dans les activités de préparation aux catastrophes et d'atténuation existent également. Une étude récente, réalisée à la demande du département du développement international du gouvernement britannique, avance des preuves que l'avantage économique de nombreuses mesures de réduction des risques excède de loin leur coût²⁰ (cf. encadré 3).

¹⁷ Cf. rapport d'ECHO sur la sécurité du personnel humanitaire, 2004

¹⁸ Les normes Sphère forment un ensemble de normes universellement reconnues qui ont été développées initialement par un groupe d'ONG humanitaires et par le mouvement des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge au milieu des années 1990, une initiative partiellement financée par ECHO.

¹⁹ Evaluating Humanitarian Action: An ALNAP Guidance Booklet, 2003

²⁰ Department for International Development, Disaster risk reduction: a development concern, DFID 2005

Encadré 3 : preuves de la rentabilité des mesures de réduction du risque de catastrophe

- Dans le district de Darbhanga, dans le nord de Bihar, en Inde, une analyse de la rentabilité des interventions d'atténuation et de préparation aux catastrophes indique qu'une roupie indienne dépensée procure 3,76 roupies d'avantages. La valeur actuelle nette (VAN) du projet a été calculée à €69 000.
- Dans le même district, une analyse de rentabilité portant sur l'installation de pompes à main surélevées et moins inondables a comparé deux scénarios : l'un « sans » surélévation, où les pompes à main publiques étaient bloquées chaque année par la vase et des débris transportés par les flots, et un scénario « avec » surélévation dans lequel les pompes à main n'étaient ni bloquées ni contaminées. Le rapport coût/bénéfice des pompes à main surélevées a été calculé à 3,20 avec une VAN de quasiment €4 500.

Source: analyse de rentabilité des interventions de préparation et d'atténuation des catastrophes au niveau communautaire en Inde (projet). Tearfund 2004

2.2 Le secteur de l'eau et de l'assainissement

28. Cette section examine les principaux problèmes et les grandes tendances dans le secteur de l'eau et de l'assainissement et montre leur impact (potentiel) sur les interventions humanitaires financées par ECHO.

29. **L'ampleur des besoins :** plus d'un milliard de personnes sont toujours privées d'eau salubre, tandis que 2,6 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à des installations d'assainissement adéquates, une situation qualifiée d'« urgence silencieuse » par l'Organisation mondiale de la santé et par l'UNICEF²¹. Cela pose de sérieux défis pour les organismes d'aide, avant tout et surtout en raison des nombreuses urgences qui se produisent dans des zones bénéficiant de faibles services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, souvent bien en dessous des niveaux minima auxquels les organisations humanitaires aspirent. Pour une organisation basée sur les besoins comme ECHO, les stratégies d'entrée et de sortie dans ces situations deviennent nettement plus complexes. Les critères d'intervention doivent être équilibrés par rapport à nombre d'autres facteurs tels que les niveaux de service préalables à la crise, les besoins des personnes affectées par rapport aux communautés locales et la rentabilité des activités.

30. **L'importance d'approches intégrées :** plusieurs études menées au cours des vingt dernières années ont trouvé aux interventions relativement peu d'avantages sanitaires lorsqu'elles visaient uniquement une amélioration de la qualité de l'eau. Il est largement admis aujourd'hui par les professionnels du secteur qu'il est indispensable d'intégrer des améliorations au niveau de l'hygiène, de l'assainissement et de l'approvisionnement si l'on veut obtenir un impact positif sur la santé publique²². La promotion de bonnes pratiques d'hygiène, en particulier, risque d'être une intervention peu coûteuse, mais à impact élevé, en particulier lorsque l'on cible des menaces spécifiques en rapport avec la maladie²³. Les praticiens de l'aide humanitaire considèrent souvent la nécessité d'adopter une approche intégrée, y compris dans les environnements d'exploitation confinés d'une réponse d'urgence, comme la meilleure pratique, bien que la façon d'y parvenir ne soit, sur le fond, pas toujours claire pour de nombreuses personnes.

²¹ Article intitulé « Une situation d'urgence méconnue : plusieurs milliards de personnes n'ont toujours pas accès à une eau salubre ni à l'assainissement de base », paru sur le site Internet de l'OMS et accessible à l'adresse : www.who.int/mediacentre/news/releases/2004/pr58/fr/

²² Cairncross, S., « Water supply and sanitation: some misconceptions », éditorial dans la revue *Tropical Medicine and International Health Journal*, vol 8. n° 3, mars 2003

²³ Des exemples de l'importance stratégique de l'intégration des interventions dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène dans les catastrophes naturelles et les environnements de post-conflit sont présentés dans : Kleinau E., Post M. et Rosensweig F. *Advancing Hygiene Improvement for Diarrhoea Prevention: Lessons Learned*, rapport stratégique de l'EHP n° 10, octobre 2004

31. Participation du secteur privé : en fonction de l'emplacement et de la nature d'une opération, le secteur privé a potentiellement la capacité de fournir des produits essentiels (ex. : un purificateur d'eau) et des solutions pratiques (par exemple, un soutien logistique et d'ingénierie) plus rapidement et de manière plus rentable que les organismes d'aide²⁴. La crise du Kosovo, en 1999, a introduit un tournant dans la « commercialité de l'aide humanitaire », les entreprises se faisant concurrence pour décrocher des marchés d'aide et de reconstruction, une attitude répandue dans des pays tels que l'Iraq et l'Afghanistan aujourd'hui. La concurrence engendre des pratiques associées qui peuvent à la fois profiter et nuire à l'aide humanitaire. Les opérateurs du secteur privé participent de plus en plus à la fourniture d'eau urbaine, bien que dans des situations associées aux événements de force majeure (tels que les catastrophes naturelles, les troubles civils, etc.), la responsabilité soit généralement portée par l'autorité de réglementation (c'est-à-dire le gouvernement)²⁵. Face à de tels événements, les organismes humanitaires doivent travailler en étroite collaboration avec l'autorité réglementaire et les opérateurs privés afin de garantir l'interruption la plus minime qui soit des services essentiels.

32. Genre : la majorité des personnes les plus affectées par les situations d'urgence seront probablement les femmes et leurs enfants. Dans la grande majorité des cultures, ce sont les femmes qui se chargent généralement de l'approvisionnement en eau et de l'hygiène et ce sont elles encore qui s'occupent de la stratégie de survie générale de la famille. En plus de ces fardeaux extraordinaires qui pèsent sur les épaules des femmes et des filles, il apparaît évident que chaque sexe a ses propres besoins en eau et en assainissement ; à titre d'exemple, la sécurité et la vie privée sont des questions importantes pour les femmes, en particulier lorsqu'il s'agit d'assainissement. Il est particulièrement important, dans des situations de catastrophe, de comprendre la dynamique du genre, non seulement parce que les femmes et les enfants sont affectés de façon disproportionnée, mais aussi parce que les interventions d'urgence risquent de compromettre sérieusement l'avenir à long terme des femmes en créant d'autres déséquilibres dans leurs relations avec les hommes à un moment de crise²⁶.

33. Ressources hydrauliques et environnement : l'eau fraîche est une ressource limitée et vulnérable, essentielle au maintien de la vie, au développement et à l'environnement²⁷, mais elle est de plus en plus mise sous pression dans de nombreuses parties du monde. Ceci est dû à plusieurs facteurs, mais surtout et avant tout à la croissance de plus en plus importante de la population et aux plus grands besoins agricoles et industriels pour répondre aux modèles de consommation variables d'une population croissante, de plus en plus urbanisée²⁸. La gestion intégrée des ressources hydrauliques constitue aujourd'hui un thème prédominant du paysage du développement international, une amélioration à laquelle la CE a considérablement contribué avec son document consacré à l'« approche stratégique »²⁹. Bien que les quantités d'eau requises à des fins d'approvisionnement et d'assainissement en eau potable ne constituent qu'une petite partie de la consommation totale d'eau³⁰, dans les régions marquées par une pénurie d'eau, la viabilité et la durabilité techniques des systèmes sont désormais menacées par une surexploitation à d'autres fins. Des projets d'urgence incluant des interventions d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans ces contextes doivent

²⁴ Human Disaster Relief : The Corporate Response, site Internet de l'IBLF (www.csrforum.com)

²⁵ Jeffrey Delmon ; Water Projects: A Commercial and Contractual Guide. 2001

²⁶ Bridget Walker ; Women and Emergencies ; Oxfam, 1994

²⁷ Tiré des principes de Dublin

²⁸ Rosegrant M. et coll., World Water and Food : Dealing with Scarcity, 2002

²⁹ Pour plus de détails, cf. « Towards Sustainable Water Resource Management: A Strategic Approach », CE, 1998

³⁰ La consommation domestique en eau ne représente que 2% de l'utilisation totale dans le monde (Cairncross, Editorial: Water supply and sanitation: some misconceptions, 2003)

veiller à ce que les aspects environnementaux soient dûment pris en considération et à ce que les pratiques non soutenables soient évitées.

34. Stress hydrique et pénurie d'eau : même si la définition précise de ces termes fait l'objet d'un grand débat international³¹, la mesure quantitative la plus largement utilisée est l'indicateur de Falkenmark qui tient compte de la disponibilité de l'eau par rapport à la population. Les termes « stress hydrique » et « pénurie d'eau » désignent des situations dans lesquelles la quantité annuelle d'eau fraîche renouvelable disponible est inférieure à 1 700 et 1 000 mètres cubes par personne dans la population respectivement. Ces niveaux devraient être considérés comme des points de repère bruts et non comme des seuils précis, étant donné que le niveau exact auquel le stress hydrique s'installe dépend d'une région à l'autre et est fonction du climat, du niveau de développement économique et d'autres facteurs³². Quoi qu'il en soit, ces concepts ont leur utilité en ce sens qu'ils permettent d'examiner dans quelle mesure des changements au niveau de la population risquent d'influencer l'approvisionnement en eau par tête. Globalement, les taux de croissance indiquent que d'ici 2025, quelque trois milliards de personnes devraient vivre dans les régions souffrant de stress hydrique et de pénurie d'eau³³, qui se trouvent, pour la plupart, en Asie occidentale, dans le Nord de l'Afrique et en Afrique subsaharienne³⁴. Le changement climatique est un facteur de contribution majeur et de récents changements au niveau de la variabilité du climat ont des modèles de sécheresse (et d'inondations) qui sont affectés négativement dans plusieurs régions. Cette tendance devrait se poursuivre³⁵. Compte tenu des augmentations absolues de la population, combinées à une vulnérabilité accrue des plus pauvres, ces événements plus fréquents auront inévitablement un impact plus important.

35. Moyens de subsistance et eau : l'accès à l'eau et le contrôle de l'eau peuvent souvent constituer les armes qui permettent d'acquérir le pouvoir social, politique et économique. Les usages d'eau productifs doivent être envisagés dans ce contexte. Dans certaines sociétés pastorales, l'abreuvement du bétail est une nécessité absolue pour garantir la survie des ménages et des communautés. Or, lorsque l'eau est rare alors que les moyens de subsistance sont diversifiés, il peut se produire une escalade des intérêts concurrents qui se transforme en conflit social dont les personnes marginalisées et les vulnérables font le plus souvent les frais³⁶. À titre d'exemple, dans les communautés agropastorales où l'approvisionnement en eau est limité, de puissants propriétaires de bétail peuvent « détourner » les sources d'eau, réduisant la disponibilité et l'accès de celles-ci pour les utilisateurs domestiques ou agricoles. Les opérations d'approvisionnement d'urgence en eau risquent d'altérer les modèles de migration et de modifier les capacités d'adaptation traditionnelles, ce qui peut, à tour, exacerber le conflit local et infliger à l'environnement des dommages potentiellement dangereux.

36. Conflit : l'eau joue un rôle central dans une grande diversité de conflits dans le monde. Bien qu'elle ait souvent été décrite comme étant un conflit ethnique ou politique, la crise du Darfour, au Soudan, trouve l'une de ses origines dans la rareté des ressources en eau. D'innombrables conflits à micro-échelle éclatent çà et là sur la planète, principalement dans la Corne de l'Afrique et au Sahel, et peuvent potentiellement déclencher des crises à l'échelle mondiale. Des conflits au cours desquels les sources hydrauliques ont été délibérément polluées ont déjà eu lieu, au même titre que d'autres où les groupes armés ou factions politiques ont détourné les ressources d'eau pour produire illégalement des stupéfiants et ont utilisé les

³¹ Water Scarcity; Len Abrams

³² Sustaining Water: Population and the Future of Renewable Water Supplies, Population Action International

³³ World Water Vision: Making Water Everyone's Business, World Water Council 2000

³⁴ PNEU: site Internet de Vital Water Graphics

³⁵ Climate Changes the Water Rules, Cooperative Programme on Water and Climate

³⁶ House, S., Social conflict and water; lessons from north-east Tanzania. Document de discussion de WaterAid, 2003

bénéfiques de cette production pour financer d'autres actions illégales. Nombreux sont ceux qui redoutent que l'eau devienne la principale source de conflit entre les nations au cours du XXI^e siècle, une crainte nettement motivée par le fait que la population mondiale est répartie à 40% sur 250 bassins fluviaux partagés par plus d'un pays. D'un autre côté, des études laissent entendre que la menace de « guerres de l'eau » a été exagérée et ne devrait se concrétiser que dans certaines conditions bien précises³⁷. Le Moyen-Orient est toutefois l'une de ces régions stratégiques où ces conditions sont réunies et où la concurrence pour l'eau est si intense qu'en l'absence d'accord sur l'utilisation partagée des ressources hydrauliques, la paix durable dans la région apparaît improbable.

37. **Durabilité** : les trente dernières années ont été marquées par un nombre inacceptable de projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement qui se sont effondrés peu après le départ de l'organisme de mise en œuvre. Les organisations d'aide, notamment celles qui sont impliquées dans l'aide humanitaire, reconnaissent aujourd'hui qu'il s'agit d'un obstacle majeur aux progrès dans le secteur et elles sont soumises à une pression croissante afin de garantir que leurs activités, dans la mesure du possible, garantissent des avantages durables. Dans les situations d'urgence les plus aiguës, il ne s'agit pas d'une option réaliste, mais il est de plus en plus admis que l'apport d'une aide immédiate, en particulier dans des situations durables, et le traitement de la question de la durabilité ne s'excluent pas mutuellement.

2.3 Principaux acteurs dans la fourniture d'urgence d'eau et de moyens d'assainissement

38. Une réponse d'urgence typique se caractérise par la présence d'un grand nombre d'organismes, œuvrant aux côtés les uns des autres, mais pas forcément en collaboration ou en coordination. Alors qu'un certain nombre d'organismes d'aide se spécialisent dans la fourniture de services médicaux dans des situations d'urgence, il n'existe aucun organisme essentiellement axé sur l'eau et l'assainissement. Cela étant dit, plusieurs grands organismes humanitaires multisectoriels en ont reconnu l'importance centrale et ont développé une capacité considérable d'exécution de projets d'eau et d'assainissement d'urgence. Les ONG internationales telles qu'Oxfam, ACF, MSF, et l'IRC sont les organismes dominants et les plus expérimentés dans le secteur. De nombreuses ONG ne se limitent pas aux crises humanitaires, mais travaillent également sur des programmes de réhabilitation et de développement, ainsi que dans des domaines de politique et de défense plus larges.

39. L'UNICEF est la principale agence des Nations Unies dans les activités de l'eau et de l'assainissement et est souvent l'organisme de coordination sectoriel *de facto* dans de nombreuses urgences. Le HCNUR est impliqué dans la fourniture de services d'eau et d'assainissement aux réfugiés, aux personnes intérieurement déplacées et par moments, aux réfugiés. Ces deux agences des Nations Unies sous-traitent souvent la fourniture de services d'eau et d'assainissement à d'autres organismes compte tenu des limitations de leur capacité opérationnelle. L'OMS et l'OSPA sont deux autres institutions multilatérales connues pour leur activité dans le secteur, la première étant spécialisée dans les questions de qualité d'eau et la seconde, dans la préparation aux catastrophes, ainsi que dans les questions d'eau et d'assainissement dans le cadre de la fourniture de services de santé publique aux Amériques.

40. Le CICR et l'IFRC, les organismes du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge, disposent tous deux de grands programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement pour les situations d'urgence. Le CICR est mandaté en tant qu'organisme principal dans les zones de conflit et est l'une des rares agences à disposer d'une connaissance approfondie du

³⁷ Thomas Homer-Dixon, *The Myth of Global Water War in War and Water*, publication du CICR
COMMISSION EUROPÉENNE REVUE PAR LA DG ECHO
DE LA PROBLÉMATIQUE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

fonctionnement des environnements urbains. Ils sont tous les deux très actifs dans les territoires où l'eau constitue une source de conflit principale³⁸. L'IFRC, d'un autre côté, s'occupe essentiellement des catastrophes naturelles et dispose d'un savoir-faire particulier dans le déploiement rapide d'unités d'intervention d'urgence (UIU), qui se composent d'équipes préalablement composées de spécialistes et de kits préemballés d'équipements standardisés pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, prêts à être utilisés immédiatement.

41. Les acteurs locaux jouent de plus en plus aujourd'hui un rôle nettement plus important dans les interventions d'urgence. Ces acteurs sont, entre autres, des ONG locales, des sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le secteur privé national et les autorités publiques centrales et locales. Cette tendance offre aux organismes étrangers la possibilité de profiter d'une collaboration avec des organisations qui ont des niveaux plus importants de connaissances, d'expériences et de légitimité locales. La tendance s'assortit toutefois de défis, notamment garantir une coordination de meilleure qualité et plus complète, travailler avec des organismes locaux qui ont peut-être une capacité limitée et se prémunir contre le danger potentiel que les programmes locaux ou l'influence politique mettent en péril la neutralité de la réponse humanitaire.

42. La présence de forces militaires locales et internationales constitue un défi de plus en plus grand pour de nombreux organismes d'aide. Le flou de la ligne de démarcation entre les acteurs militaires et les acteurs humanitaires et la pression exercée en faveur de « missions intégrées » est perçu comme un facteur potentiel d'aggravation des risques pour la sécurité et menace les principes humanitaires fondamentaux de neutralité et d'indépendance³⁹. Malgré ces menaces, la capacité militaire, tant étrangère que locale, a été utilisée efficacement pour répondre aux besoins d'eau et d'assainissement dans des situations d'urgence.

43. Bien que de nombreux donateurs bilatéraux et multilatéraux réservent des fonds pour l'eau et l'assainissement dans les situations d'urgence, seul un nombre très limité d'entre eux entretient une capacité opérationnelle interne pour travailler dans le secteur. L'expertise sectorielle limitée qui existe au sein des organismes donateurs est, d'une manière générale, finement répartie à travers les grandes régions. La plus grande partie de cette expertise est utilisée pour évaluer les propositions, surveiller les projets et prendre part occasionnellement aux évaluations des besoins.

44. Bien qu'elles soient moins actives dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, les unités de protection civile (par exemple, des équipes de recherche et de sauvetage ou des techniciens spécialisés dans le traitement de l'eau) ont aussi été impliquées dans des réponses humanitaires. Dans le cadre du mécanisme de protection civile de la Commission européenne, ces unités peuvent opérer à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE. Le mécanisme de réaction rapide (MRR) a été établi par la CE, en 2001, de façon à répondre d'urgence aux besoins de pays traversant des crises. Bien que la plupart des actions se concentrent sur la prévention du conflit, ce mécanisme a également pour mission d'exécuter des travaux de réhabilitation après un conflit. L'unique fois où ce MRR a été engagé dans des activités se rapportant à l'eau a toutefois été lors de l'escalade d'un litige portant sur les ressources hydrauliques au Moyen-Orient⁴⁰.

³⁸ Pour une excellente étude de cas, cf. le forum de publication du CICR : Guerre et eau (ouvrage non daté)

³⁹ Stratégie d'aide d'ECHO 2005

⁴⁰ Le mécanisme de réaction rapide soutient les objectifs politiques de prévention des conflits et de gestion des crises poursuivis par l'UE, Commission européenne, Direction générale des relations extérieures.

3. Revue des questions politiques et des tendances au sein de la DG ECHO

3.1 Les politiques et stratégies de la DG ECHO influençant les interventions dans le domaine de l'eau et de l'assainissement

45. ECHO poursuit un certain nombre de priorités et de politiques qui influencent le type et l'éventail des projets en rapport avec l'eau et l'assainissement qu'il finance. Il est important de comprendre la façon dont ces politiques influencent les décisions de financement et ce que l'on attend des partenaires lors d'activités s'inscrivant dans ce cadre politique. Les grandes politiques influençant l'eau et l'assainissement sont décrites ci-dessous, classées grosso modo en allant des politiques s'appliquant au niveau mondial jusqu'à celles plus adaptées au niveau du projet⁴¹.

46. Approches basées sur les besoins : ECHO a pour mission d'identifier et d'intervenir dans les zones présentant le plus grand besoin humanitaire, tant au niveau mondial qu'au niveau local. Dans les situations chroniques, les besoins sont évalués et comparés sur la base d'indicateurs globaux et d'évaluations complètes exécutées sur le terrain. Les ressources sont mesurées et dirigées vers les secteurs spécifiques (à savoir la santé, le logement, l'alimentation ou l'eau et l'assainissement), ainsi que vers les populations affectées les plus nécessiteuses. Pour des urgences imprévues, les décisions reposent sur des évaluations multisectorielles rapides qui établissent des priorités à la fois entre les besoins sectoriels spécifiques et entre les implantations géographiques. Des ressources sont allouées aux domaines présentant les besoins les plus aigus où l'intervention d'autres organismes ou l'engagement rapide et efficace d'autres partenaires apparaît peu probable. Les décisions d'allocation de ressources sont prises en tenant compte à la fois des besoins absolus et des besoins relatifs (c'est-à-dire des besoins comparés aux niveaux « ordinaires » de services et des besoins comparés à d'autres régions).

47. Politique des « crises oubliées » : ECHO accorde une attention particulière aux « crises oubliées » et aux besoins humanitaires oubliés dans le monde. L'implication de cette politique a d'importantes répercussions pour le financement par ECHO de projets dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Premièrement, les crises oubliées se produisent souvent dans les pays caractérisés par des taux élevés de pauvreté structurelle, de faibles niveaux d'infrastructure physique, sociale et institutionnelle et des besoins très importants et répandus en eau et en assainissement. Deuxièmement, cette politique a engendré un déplacement historique de la concentration du financement d'ECHO vers des situations chroniques plus persistantes. Enfin, par définition, les crises oubliées ne bénéficient généralement pas de l'implication d'autres donateurs importants de sorte que les partenaires dépendent inévitablement plus des financements d'ECHO.

48. Préparation aux catastrophes : il est admis que cet élément de l'aide humanitaire doit être renforcé, étant donné qu'il peut souvent s'agir d'un moyen plus rentable de travailler, en particulier dans des situations chroniques. Ceci requiert toutefois aussi différentes approches, adaptant les mécanismes de planification et l'application de différentes aptitudes. Par le biais de son fonds DIPECHO et notamment d'interventions d'atténuation, ECHO s'occupe déjà de la préparation aux catastrophes au niveau local dans les régions très sujettes aux catastrophes, mais comme le fait remarquer une récente évaluation de la stratégie de réduction des

⁴¹ Certaines politiques (par exemple l'approche basée sur les besoins) sont appliquées verticalement, c'est-à-dire au niveau à la fois global et au niveau du projet.

catastrophes d'ECHO, il reste beaucoup à faire sur le plan de l'intégration de la réduction du risque à la fois dans les autres instruments de la CE, mais aussi au sein même d'ECHO⁴².

49. Concentration sur les résultats : les accords de partenariat cadres d'ECHO précisent aux partenaires qu'il est essentiel, lors de l'évaluation du degré de réussite des interventions, de se concentrer sur les résultats. Bien que l'adoption d'une approche basée sur les résultats permette éventuellement de mesurer de manière plus rationnelle l'efficacité de l'aide, il est évident que les impacts des interventions dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène sont lourds et que leur évaluation coûte cher⁴³. Plus difficile encore est l'imputation de tout changement mesurable à une intervention ou à un intrant particulier tel qu'un projet hydraulique, compte tenu du nombre de facteurs susceptibles d'influer sur les changements et qui sèment une certaine confusion. Une concentration sur les résultats a, en outre, le potentiel de réduire l'importance des *procédés* tels que le niveau de participation du bénéficiaire et la prise en considération du genre. L'adhésion stricte à des approches basées sur les résultats peut, en outre, encourager par inadvertance la soumission de propositions pour des activités qui sont aisément mesurées (pour lesquelles les chances de financement sont perçues comme étant supérieures), mais ne sont pas forcément les plus adéquates ou les plus indispensables.

50. Récupération des coûts : afin d'éviter l'utilisation abusive des équipements et des fonds offerts en donation par ECHO, ce dernier a élaboré des lignes directrices et des procédures détaillées pour la récupération des coûts du projet⁴⁴. D'une manière générale, les systèmes de récupération des coûts et de génération de revenus ne devraient pas être pris en considération pour les opérations urgentes ou d'urgence. Les partenaires d'ECHO ont l'obligation de veiller à ce que les produits de la vente d'éléments (par exemple, l'eau) obtenus grâce à des intrants financés par ECHO restent entre les mains du bénéficiaire intermédiaire (autrement dit, du propriétaire de la ressource faisant l'objet du don) « afin de garantir la durabilité du projet » ; la subvention ne peut, par ailleurs, avoir pour objet ou pour effet de donner lieu à profit pour le bénéficiaire⁴⁵. Ne pas traiter ces questions peut engendrer de sérieux problèmes ; par exemple, des fonds générés par la vente d'eau tirés d'utilisations personnelles, inadéquates, voire illégales. Cette procédure est décrite comme « onéreuse » dans les notes d'orientation d'ECHO et nécessitent une aide qualifiée et l'interaction post-projet avec les communautés bénéficiaires. En situation chronique, la politique d'ECHO concernant la récupération des coûts concorde fortement avec le courant de réflexion actuel dans le secteur la politique de récupération des coûts d'ECHO qui plaide en faveur du principe que les utilisateurs devraient couvrir une part à la fois des investissements et des coûts récurrents⁴⁶.

3.2 Questions transversales

51. ECHO a identifié plusieurs questions transversales jugées très importantes pour les interventions humanitaires⁴⁷. Les questions transversales les plus pertinentes pour les interventions dans le domaine de l'eau et de l'assainissement sont présentées ci-dessous. Le *modèle de lignes directrices* fournit des précisions sur la façon dont ces questions peuvent être

⁴² Évaluation globale de l'orientation stratégique envers la réduction des catastrophes d'ECHO, rapport final, décembre 2003.

⁴³ Billig P., *et al* Water and Sanitation Indicators Measurement Guide, Food and Nutrition Technical Assistance, USAID, juin 1999

⁴⁴ Procédures pour l'inclusion de la récupération des coûts, de la génération de revenus et de systèmes rémunérateurs dans les opérations humanitaires : note d'orientation pour le personnel, décembre 2002

⁴⁵ Article 109, paragraphe 2, du règlement financier

⁴⁶ Pour plus de détails sur les questions de financement et de récupération des coûts, cf. le site Internet de CIR: www.irc.nl/page/113

⁴⁷ Pour une revue complète de la question transversale d'ECHO, cf. : *A Review of Core Cross-Cutting Issues and Key Objectives Affecting Person in Humanitarian Crises, Concept Paper and Model Guidelines, 2005*

intégrées dans les projets relevant du domaine de l'eau et de l'assainissement et indique les bonnes pratiques d'intervention pour tenir compte de préoccupations thématiques ou de groupes vulnérables.

- **Participation** : elle souligne le principe que les populations affectées, notamment les groupes vulnérables, devraient participer activement à l'évaluation, à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des programmes dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.
- **Genre** : l'expérience a montré que la compréhension de la dynamique du genre au sein des populations affectées est un élément crucial pour la fourniture d'une aide efficace. Les programmes dans le domaine de l'eau et de l'assainissement devraient être planifiés et mis en œuvre sur la base d'une compréhension saine des différences de rôle, de responsabilités et de besoins entre les femmes, les hommes, les filles et les garçons.
- **Environnement** : il est essentiel de protéger l'environnement qui, dans le contexte humanitaire, peut se définir comme le milieu ambiant physique, chimique et biologique dans lequel les communautés touchées par les catastrophes et les communautés locales vivent et développent leurs moyens de subsistance⁴⁸. Les projets relevant du domaine de l'eau et de l'assainissement devraient être mis en œuvre de manière à éviter la surexploitation, la pollution et la dégradation des conditions de l'environnement à long terme, à la fois au niveau local (par exemple, en traitant la gestion des déchets solides ou le drainage à partir des points d'eau) et au niveau macrogéographique (par exemple, en évitant la surexploitation des aquifères)⁴⁹.
- **Concentration sur les catégories les plus vulnérables** :
 - ◆ *Personnes atteintes du VIH/SIDA* : il est indispensable pour les personnes porteuses du VIH ou atteintes du sida, ainsi pour la fourniture de soins à domicile à ces patients, de garantir un accès aisé à de l'eau salubre et aux systèmes d'assainissement. Cette importance est accentuée dans les situations de crise où le risque d'infections opportunistes (la diarrhée et les maladies cutanées sont les plus fréquentes) est plus élevé, alors que la fourniture de soins de santé est souvent interrompue⁵⁰.
 - ◆ *Personnes âgées* : les personnes âgées représentent une grande part des personnes les plus vulnérables dans les populations affectées par des catastrophes ; elles ont également une grande contribution à apporter dans la survie et la réhabilitation⁵¹. Les personnes âgées peuvent avoir une mobilité restreinte ; ne pas être en mesure de porter de l'eau sur de longues distances et être trop faibles pour creuser leurs propres latrines ou participer à d'autres activités de construction. Il convient de veiller particulièrement à ce que les personnes âgées reçoivent un service équitable malgré ces limitations.
 - ◆ *Handicapés* : les personnes handicapées sont exclues systématiquement des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement compte tenu principalement de barrières externes (environnement, infrastructure et pratiques institutionnelles) plutôt

⁴⁸ Manuel Sphère, p. 13

⁴⁹ Pour plus de détails, cf. « Towards Sustainable Water Resource Management: A Strategic Approach », CE, 1998

⁵⁰ HIV/AIDS and water, sanitation and hygiene: Thematic Overview Paper, IRC, 2003. Cf. aussi : Review of DG ECHO's Approach to HIV/AIDS, Concept Paper and Model Guidelines, 2004

⁵¹ Manuel Sphère, p. 11

qu'en raison des limitations inhérentes aux personnes handicapées. L'accessibilité devrait toujours être prise en considération dans les projets d'infrastructure depuis le tout début de la phase de planification et du stade de la conception⁵².

- ◆ *Enfants* : dans les situations de crise, les enfants sont particulièrement vulnérables et risquent souvent de constituer une partie importante de la population affectée. Des mesures spéciales doivent être prises pour garantir leur accès équitable aux services de base⁵³. Une attention particulière devrait être accordée aux enfants de moins de cinq ans. L'objectif principal devrait être de maintenir la mortalité, la morbidité et la malnutrition en deçà des seuils d'urgence⁵⁴.
- **Protection** : les installations d'eau et d'assainissement devraient être rendues aussi sûres et accessibles que possible. Comme l'eau joue un rôle critique dans de nombreux conflits dans le monde entier, il est impératif que les organisations d'aide et les individus aient l'esprit ouvert aux questions de droits de l'homme et de protection lors de la mise en œuvre de projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement, ainsi que sur la façon dont la situation de sécurité peut affecter une intervention. À titre d'exemple, une intervention simple telle que l'installation d'un point d'eau, si elle n'est pas conçue et gérée adéquatement, peut fournir par inadvertance des ressources ou un levier dont les groupes armés pourraient se servir et alimenter ainsi davantage un conflit lié à l'eau.

3.3 Liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement (LRRD)

52. ECHO est un fervent défenseur de la politique de transition de l'intervention de secours vers le développement à long terme tout en sachant qu'il est possible que les LRRD ne s'appliquent pas à toute situation d'urgence. S'il existe des questions opérationnelles claires concernant les LRRD dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, l'effort principal au sein de la CE a porté sur le potentiel de transition vers d'autres instruments de financement de la CE et, dans une moindre mesure, vers d'autres donateurs. En théorie, il existe plusieurs instruments géographiques à long terme ou sectoriels spécialisés qui permettent d'offrir un secours temporaire, et certains d'entre eux peuvent être disponibles pour les activités relevant du domaine de l'eau et de l'assainissement⁵⁵.

53. Dans la réalité cependant, ces lignes budgétaires ne sont malheureusement pas aisément accessibles et ne conviennent pas forcément aux organisations qui travaillent dans des situations d'urgence ou temporaires⁵⁶. Cette situation trouve sa justification dans les exigences procédurales et administratives de ces instruments de financement qui imposent un très long délai pour la consultation des États membres de la CE, entre autres, avant l'approbation et la libération des fonds. Si les partenaires demandent un financement de la CE sur la base d'un contrat passé avec ECHO, ils risquent d'être confrontés à des trous de financement considérables qui ne peuvent être comblés sans recourir à d'autres fonds. L'obtention d'un financement de la CE est également un processus très concurrentiel et comme il n'existe

⁵² WEDC, « Delivering WATSAN services to disabled people ». H. Jones, et all., octobre 2003

⁵³ Manuel Sphère, p 10

⁵⁴ Lignes directrices de politique ECHO concernant les enfants affectés par les crises humanitaires, 2004

⁵⁵ Des exemples incluent la ligne budgétaire Réhabilitation et reconstruction (règlement (CE) n° 2258/96 du Conseil) et la ligne budgétaire Sécurité alimentaire (règlement (CE) n° 1292/96 du Conseil).

⁵⁶ « Evaluation of ECHO's reaction to serious drought situations », GFE Consulting, octobre 2002

aucune garantie de sécurisation des fonds, il est plus difficile de planifier des projets transitoires⁵⁷.

54. Un problème plus fondamental cependant, dont un symptôme est le long délai, se rapporte à la nature divergente des instruments d'aide. La coopération au développement est planifiée en partenariat avec le gouvernement d'accueil par le biais généralement d'un processus extensif et souvent long de négociation, conduisant au développement de conventions pluriannuelles de financement et de programmation. Elle nécessite un alignement sur les propres priorités du gouvernement d'accueil, dont certaines peuvent être soumises à des influences politiques ou peuvent coïncider ou non avec les besoins humanitaires les plus urgents sur le terrain. Les approches de niveau sectoriel et le soutien budgétaire direct sont, en outre, de plus en plus utilisés pour remplacer des projets et des programmes autonomes discrets. Cela contraste fortement avec la nature de l'aide humanitaire qui exige souvent des mécanismes réactifs, des temps d'intervention plus courts et une planification sans implication extensive du gouvernement d'accueil.

55. La ligne Réhabilitation du budget communautaire a été utilisée naguère pour financer des situations transitoires, mais elle n'est pas parvenue à combler les lacunes des LRRD⁵⁸. Le pilotage de nouveaux instruments de financement innovateurs tels que l'initiative Humanitaire Plus offre un certain potentiel, mais sera également confronté aux mêmes défis que la ligne budgétaire Réhabilitation. Vu les différences contextuelles et les défis pratiques, il n'est pas étonnant qu'il n'existe aucun mécanisme financier principal pour soutenir les directives politiques qui favorisent les principes des LRRD⁵⁹.

56. Quant aux instruments sectoriels, la Facilité européenne pour l'eau, qui a été lancée récemment (mars 2005), injectera un crédit unique de €500 m dans le secteur de l'eau et de l'assainissement dans les pays ACP. Un petit crédit (€15 m) provenant du fonds a été réservé au profit de propositions d'activités associées à l'assistance à la réhabilitation après un conflit ou une catastrophe bien que le mode d'administration de ce fonds ne soit pas clairement connu. Cependant, sauf si la facilité pour l'eau est adoptée comme instrument de financement permanent, et si de plus grandes allocations sont affectées à des situations transitoires, il est improbable qu'elle offre une solution durable aux lacunes de financement et autres contraintes associées aux LRRD.

57. Une perspective importante de progrès consiste à améliorer le niveau de collaboration entre les services de la Commission, tenu pour faible dans le passé⁶⁰, en dépit des exigences qui imposent un certain niveau de collaboration tel que la participation d'ECHO au développement des documents de stratégie par pays, par exemple. Une autre possibilité serait d'offrir aux partenaires d'ECHO la possibilité de se concentrer davantage sur le travail avec certains États membres de l'UE ou des acteurs non ressortissants de l'UE tels que l'UNICEF ou le Bureau d'assistance en cas de catastrophe outremer (OFDA) d'USAID, dont les programmes d'aide humanitaire sont intégrés plus étroitement dans leurs activités de développement.

58. Enfin, une mauvaise liaison entre l'aide et le développement provoquent un degré élevé de frustration parmi le personnel des agences d'aide humanitaire et de développement, sans parler des répercussions sur les millions de personnes qui luttent pour stabiliser leur vie suite à une catastrophe ou à un conflit. Jusqu'à la découverte d'une solution pratique multisectorielle à un

⁵⁷ Un problème similaire est créé en raison de l'incertitude du partenaire concernant le financement subséquent de projets ECHO.

⁵⁸ Sur la base de remarques formulées sur un projet antérieur par le chef de la politique sectorielle et de la planification d'ECHO.

⁵⁹ Cf. par exemple: Rapport et conclusions opérationnelles du groupe interservice LRRD/DPP, octobre 2003.

⁶⁰ Synthèse des résultats de la politique d'ECHO, janvier 2004, J. Cosgrove, Channel Research Ltd.

problème complexe de LRRD, ECHO peut protéger les intérêts des bénéficiaires au mieux grâce à une *approche opérationnelle* des LRRD et en garantissant que les projets qu'elle finance dans le domaine de l'eau et de l'assainissement offrent des avantages qui persistent le plus longtemps possible. Ces approches sont discutées sous le chapitre 5.3 et précisées dans le *modèle de lignes directrices*.

4. Financement des interventions dans le domaine de l'eau et de l'assainissement

4.1 Rentabilité et coût unitaire

59. Il n'existe aucune approche, appliquée uniformément par les organismes d'aide pour mesurer la rentabilité des interventions dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Les méthodes les plus courantes sont la comparaison du coût unitaire d'une intervention avec des informations sur le coût unitaire standardisées ; la comparaison du coût d'une intervention proposée pour des projets similaires clôturés dans le passé, et le calcul du coût par bénéficiaire d'une intervention et sa comparaison avec les chiffres dont on dispose pour le passé ou des projets similaires exécutés par d'autres organismes. La seule valeur de ces méthodes est l'évaluation des tendances et l'évaluation grossière de la rentabilité dans des situations similaires.

60. Peu de partenaires d'ECHO compilent ou utilisent des informations importantes sur le coût unitaire pour les activités dans le domaine de l'eau et de l'assainissement et ceux qui le font déconseillent leur utilisation hors du contexte local pour lequel elles ont été conçues. Comme c'est le cas pour les informations limitées sur le coût unitaire produites par ECHO à ce jour⁶¹, la plupart des données de ce genre restent à l'état de projet ou sont déjà relativement dépassées. Si elles sont utilisées localement, les informations sur le coût unitaire peuvent être un instrument utile pour conserver une trace du coût des intrants typiques et peuvent constituer une mesure rudimentaire de l'efficacité d'un projet.

61. Les informations sur le coût unitaire peuvent constituer une référence utile pour les fonctionnaires internes ou les partenaires qui évaluent les budgets de projet, en particulier lorsqu'elles sont utilisées comme ligne directrice plutôt que comme plafond budgétaire strict ou comme liste de prix. D'un autre côté, il peut être dangereux d'appliquer des informations portant sur le coût unitaire en l'étendant trop largement à divers pays ou régions sans réelle précaution. Les variables susceptibles d'influencer les coûts locaux (par exemple, le coût local des matériaux et de la main d'œuvre, le type d'environnement d'exploitation, les questions de sécurité, la logistique de transport, etc.) sont simplement trop nombreuses pour pouvoir appliquer les estimations de coût avec précision dans les différents pays. Des données rares telles que du temps et des ressources sont nécessaires pour actualiser les informations sur le coût unitaire. D'une manière plus générale, l'adoption d'une approche de coût par bénéficiaire ne tient pas précisément compte de la *durée des avantages*. Une illustration simple est celle d'un système d'approvisionnement en eau qui s'étend sur quatre ans avec un coût par bénéficiaire et par an égal à la moitié de celui d'un système d'une durée de deux ans.

⁶¹ ECHO a publié deux documents renfermant des informations sur le coût unitaire, qui contiennent chacun des chapitres consacrés à l'eau et à l'assainissement. Le premier a été édité en 2001 par l'office d'ECHO à Nairobi en vue d'être utilisé en Afrique subsaharienne (*The Unit Cost Approach of Humanitarian Activities: First Draft*). Le second a été publié fin 2004 et concerne le Moyen-Orient (*Unit Cost of Humanitarian Interventions in the Middle East Cluster*). Bien qu'ils conservent la forme de documents de travail, les deux ouvrages fournissent des données très utiles. Ils incluent également les précautions nécessaires sur les limitations d'une utilisation trop prescriptive des informations sur le coût unitaire.

4.2 Coûts d'opportunité

62. Le coût d'opportunité d'une intervention présente un grand intérêt pour les décisions globales d'allocation de ressources d'ECHO, car le fait de dépenser de l'argent sur une seule crise réduit le montant disponible pour les autres crises, vu que l'enveloppe budgétaire disponible est statique. Le coût d'opportunité est également pertinent au niveau sectoriel. Il est difficile de tirer des généralités sur l'utilité d'investir des dons dans un secteur d'aide humanitaire plutôt qu'un autre sans tenir compte de la multitude d'impératifs organisationnels qui stimule ces décisions. À l'évidence, les attributs spécifiques d'une crise particulière et les coûts comparatifs d'interventions sectorielles différentes, pour lesquelles des informations et la coordination sur les besoins globaux locaux sont nécessaires, doivent être pris en considération. Le coût de la *non-intervention* dans un secteur, alors que l'on intervient dans un autre, est virtuellement impossible à mesurer. Ceci étant dit, compte tenu de l'effet catalytique multiplicateur d'une intervention dans le domaine de l'eau et de l'assainissement et de son importance primaire pour la santé publique, il reste un argument très solide pour des niveaux importants d'investissements par comparaison avec d'autres secteurs.

63. Les examens du coût d'opportunité présentent également un intérêt dans le cas de l'eau et de l'assainissement au niveau du projet. Comme dans d'autres secteurs, les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement d'urgence impliquent des choix opérationnels et des négociations. Celles-ci portent généralement sur la qualité du service fourni, le nombre de personnes desservies, la rapidité de réaction et le coût de l'intervention. Bien que l'aide humanitaire ne soit pas un « jeu à somme nulle » (autrement dit, il reste des possibilités d'amélioration de l'efficacité ou d'offre de services meilleurs ou plus rapides au même coût), l'amélioration de la qualité d'une intervention, la rapidité de réaction ou le nombre de personnes desservies nécessiteront, d'une manière générale, des ressources financières supplémentaires.

64. Pour ECHO, cela suggère que, parallèlement aux attentes accrues dont font l'objet ses partenaires de mise en œuvre pour des interventions de qualité supérieure, par exemple, il s'ajoute la capacité de traiter adéquatement les questions transversales, la responsabilité de fournir des ressources adéquates – et dans certains cas supplémentaires – pour permettre que ceci se produise sans impact négatif sur d'autres objectifs souhaitables tels que le nombre de personnes desservies ou l'opportunité des interventions.

4.3 Les aspects financement et planification

65. ECHO alloue des fonds au moyen de quatre types de décision financière⁶² :

- Des décisions de **première urgence** : celles-ci permettent de répondre aux besoins aigus et immédiats d'opérations d'un montant maximal de €3 millions, à exécuter dans les trois mois.
- Des décisions d'**urgence** : elles s'appliquent aux opérations devant démarrer dans les trois mois et se clôturer dans les six mois suivant le déclenchement d'une crise.
- Des décisions *ad hoc* et des **plans globaux** : ce sont les décisions qui sont les plus souvent utilisées dans des situations permettant une planification préalable ; elles sont préparées sur la base d'évaluations des besoins du pays et d'une consultation

⁶² Non compris le financement de DIPECHO

avec les partenaires. Les opérations ne peuvent avoir une durée supérieure à douze mois et doivent être clôturées dans les dix-huit mois de la décision au maximum.

66. Alors qu'elles sont conçues dans le but de faciliter une réaction rapide, les interventions de première urgence et d'urgence s'accompagnent de clauses et de restrictions se rapportant aux montants totaux des contrats, au délai et aux délais de rapport. Les contrats passés au titre de ces décisions présentent, dès lors, un attrait moindre pour les organismes d'aide, à moins que ceux-ci n'aient l'intention de limiter leurs activités aux interventions pouvant être clôturées relativement vite.

67. En réalité, un très grand pourcentage de décisions de financement d'ECHO sont prises sur une base *ad hoc* ou à l'aide de plans globaux ; à titre d'exemple, 93% des financements d'ECHO en moyenne ont été alloués entre 2002 et 2004 par le biais de ces deux types de décision⁶³. Ceci reflète le portefeuille global général d'ECHO, qui se compose d'un grand nombre de pays rencontrant des situations de crise de longue durée.

68. L'article 1^{er} du mandat d'ECHO précise que l'aide devrait être apportée « *durant le temps nécessaire pour faire face aux besoins humanitaires* ». Cette expression laisse le champ libre à l'interprétation. Mais compte tenu de l'impératif de l'urgence dans l'aide humanitaire et des contraintes imposées au financement du secteur public, ECHO a limité la durée contractuelle à **un an** au maximum (bien qu'elle puisse souvent être plus courte) avec une durée de mise en œuvre de dix-huit mois au maximum. Douze mois sont plus que suffisants pour mettre en œuvre dans le domaine de l'eau et de l'assainissement une réponse à une urgence aiguë où la vitesse de réaction est impérative. Ce cadre est toutefois un paramètre de projet beaucoup plus critique lorsque l'on agit dans des situations non aiguës.

69. Le mandat d'ECHO couvre « *les travaux de réhabilitation et de reconstruction, notamment d'infrastructure et d'équipements, à court terme, en étroite association avec les structures locales, afin [...] d'aider les populations affectées à retrouver un degré minimal d'autosuffisance prenant en compte, lorsque cela est possible, les objectifs de développement à long terme* »⁶⁴. Dans les modèles de financement actuels, ECHO travaille de plus en plus dans des situations permettant de répondre aux besoins immédiats *et* de tenir compte d'objectifs à long terme. Ce scénario est commun aux situations chroniques, mais peut aussi se retrouver dans les derniers stades d'une urgence aiguë et même dans des environnements de populations déplacées à long terme où il apparaît nécessaire de fournir des solutions plus durables.

70. Dans ces situations, le cadre d'un an est beaucoup plus restrictif pour les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Les défis que pose l'intégration des approches relevant du développement dans un cadre limité à un an sont formulés avec beaucoup de force par le partenaire d'ECHO, ainsi que par son propre personnel sur le terrain⁶⁵. De récentes évaluations de divers projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement financés par ECHO établissent des corrélations directes entre les résultats d'une intervention et la durée du projet, ce qui soutient la notion que les limites temporelles sont un facteur critique⁶⁶.

71. Couramment, les partenaires d'ECHO tentent de gérer la limite d'un an, par exemple, en garantissant l'attribution successive de plusieurs contrats annuels qui financent ensuite ce qui constitue essentiellement un projet continu unique⁶⁷. Cela n'est pratique que dans les situations

⁶³ Statistiques générées par le bureau d'ECHO à Bruxelles, avril 2005

⁶⁴ Règlement (CE) n° 1257/96 du Conseil, article 2, juin 1996

⁶⁵ Points de vue exprimés lors de réunions au cours d'interviews réalisés en préparation du présent rapport.

⁶⁶ Évaluation de Hurricane Mitch, mai 2001; évaluation d'opérations d'approvisionnement en eau et d'assainissement au Zimbabwe, 2003

⁶⁷ Expérience personnelle des auteurs et entretiens menés durant les visites sur le terrain.

où la probabilité d'un futur financement est raisonnablement bien connue, ce qu'ECHO communique, dans la mesure du plus possible, bien à l'avance aux partenaires de mise en œuvre. Bien que des mesures soient prises pour prédire le financement probable, cela n'est pas toujours possible ou bien des changements sont communiqués à brève échéance pour un certain nombre de raisons (très justifiables) dépassant le contexte local. Cette situation souligne, dès lors, l'importance pour les partenaires de disposer d'une base diversifiée de financement par des donateurs et de ne pas dépendre excessivement des fonds d'ECHO. Compte tenu de l'échelle des besoins humanitaires dans de nombreuses situations et des ressources financières relativement limitées dont on dispose, en particulier dans les crises oubliées, il s'agit d'un défi important pour de nombreux acteurs sur le terrain.

72. Si la limitation temporelle du cadre contractuel constitue un problème ayant des implications importantes pour les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement, c'est aussi à l'évidence un aspect auquel ECHO est confronté dans d'autres secteurs. Une manière radicale de surmonter ce problème consisterait, pour ECHO, à limiter le financement de projets à des situations ne se qualifiant pas comme *urgences aiguës*. Ceci serait toutefois contraire, à de nombreux égards, à la politique des « crises oubliées » d'ECHO et ne tiendrait pas compte d'un élément important du mandat légal de l'Office. Si celui-ci devait imposer cette limitation, il serait contraint de se désengager d'un très grand nombre de situations de post-urgence et de situations chroniques, de sorte que son portefeuille de programmes serait nettement plus limité.

73. Une autre solution consisterait à restreindre les types de projet d'eau et d'assainissement se qualifiant pour le financement par ECHO. Ceci est, en fait, couramment pratiqué sur une base *ad hoc* pendant toutes les interventions d'ECHO lorsqu'un type spécifique d'activité (par exemple, la formation de techniciens hydrauliques) n'est pas accepté dans une proposition de financement parce qu'il n'est pas considéré comme étant « en rapport avec les fonds d'ECHO ». Chaque situation nécessite une solution différente taillée sur mesure et évaluée en fonction de ses propres avantages. Une limitation de la plage d'interventions possibles ou du type d'activité irait à l'encontre des stratégies d'ECHO basées sur les besoins et spécifiques au contexte et comporterait le risque qu'une situation ou un besoin donné soit négligé parce qu'ECHO « ne finance pas » le type particulier d'intervention alors que, sur la base d'évaluations locales, celle-ci est considérée comme la plus adéquate.

5. Conception et sélection d'interventions dans le domaine de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement

5.1 Plage d'interventions possibles dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène

74. Le mandat d'ECHO couvre un large éventail d'interventions humanitaires possibles, notamment la fourniture d'aide et d'assistance aux peuples touchés à la fois par des urgences aiguës et par des crises durables. Le mandat offre également une certaine latitude au niveau des approches possibles, allant de la garantie de « *la préparation aux risques de catastrophes naturelles* » aux « *opérations d'aide* » en passant par les « *travaux de réhabilitation et de reconstruction à court terme* » tout en prenant « *des objectifs de développement à long terme en compte lorsque cela est possible* »⁶⁸.

⁶⁸ Règlement (CE) n° 1257/96 du Conseil, article 2, juin 1996

75. L'ampleur et l'éventail de réponses possibles fournies au titre du mandat légal d'ECHO soutiennent le point de vue que **différentes approches** s'imposent en réponse à différentes situations ; autrement dit, il n'existe pas un modèle unique. Cette remarque vaut en particulier dans le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement. La mise en œuvre d'un projet dans une urgence aiguë, par exemple, exige une approche très différente de celle à appliquer dans le cas d'une sécheresse récurrente ou d'une situation de rétablissement post-conflit. Ces différences d'*approche* s'appliquent même si l'infrastructure physique obtenue en final peut être identique dans chaque cas (par exemple, un puits de sonde ou une décharge communale).

Encadré 4 : exemples illustrant la plage d'interventions financées par ECHO dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène

Eau : acheminement d'eau par camions-citernes, traitement de l'eau, forage de puits, réhabilitation de puits, curage de puits, fourniture de pompes à main, fourniture de générateurs et de pompes électriques, fourniture de diesel pour alimenter les pompes, installation de canalisations d'eau, creusement manuel de puits, raccordement sur une source, distribution de comprimés pour purifier l'eau, formation de comités de gestion de l'eau, fourniture de pièces de rechange, cartographie des points d'eau, fourniture d'abreuvoirs pour le bétail, fourniture de citernes pour recueillir les pluies domestiques.

Assainissement: construction de latrines domestiques, construction de latrines communales (places publiques, écoles, centres médicaux, etc.), creusement de puits, construction SanPlat, formation d'artisans locaux, vidange de latrines, distribution de seaux, collecte des déchets, mesures de lutte contre les moustiques et les mouches, construction de douches, creusement de canalisations.

Hygiène : sessions d'éducation à l'hygiène, formation à la promotion de l'hygiène, fourniture de mesures d'encouragement pour les promoteurs locaux d'hygiène, fourniture de savon, fourniture de lavabos/douches.

76. Cela soulève cependant des questions quant à la cohérence de l'approche dans différentes situations, ainsi que la sélection d'interventions. Dans l'idéal, ECHO et ses partenaires disposeraient d'une liste d'interventions spécifiques, classées par priorités, qui sont mises en corrélation avec différents scénarios d'urgence, ce qui leur permettrait, dans une certaine mesure, de déterminer préalablement la réponse probable. Une telle liste hiérarchisée aiderait aussi à clarifier les types d'intervention EauAss qui conviennent le mieux et à orienter les partenaires sur ce qui est éligible au financement d'ECHO dans une situation donnée.

77. Dans la réalité cependant, une telle liste ne peut être établie. L'opportunité d'une intervention dans le domaine de l'eau et de l'assainissement dépend d'un large éventail de facteurs techniques, sociaux et économiques, ainsi que de la spécificité de l'événement urgent lui-même et les différences dans une même variable peuvent modifier la pertinence d'une réponse particulière. Le choix des interventions d'approvisionnement en eau peut être influencé, entre autres, par le type et la disponibilité de l'eau (niveaux de la nappe phréatique, modèles de pluviosité, qualité des eaux de surface, etc.), les technologies acceptables au niveau local, des possibilités de marché public, les densités de population, des préoccupations pour la sécurité et les capacités sociales, économiques et institutionnelles existantes.

78. La plage d'interventions est aussi large que celle des scénarios possibles (cf. encadré 4). Aussi n'est-il pas possible d'avoir des listes de contrôle prédéterminées ou standardisées pour une situation donnée. Il est possible, en revanche, d'identifier certaines interventions et *approches communes* qui sont davantage associées à un scénario d'urgence particulier qu'à d'autres et qui peuvent être classées par priorité afin d'aider à concevoir les interventions (cf. chapitre 6).

5.2 Sélectionner une intervention spécifique

79. La décision quant au choix de l'intervention dans une situation donnée peut être limitée ou manifeste, tandis que dans d'autres situations, il peut y avoir une foule d'options possibles. Clairement, faire le bon choix influencera considérablement la qualité et l'efficacité de la réponse. La décision sur l'intervention la plus adéquate dans le domaine de l'eau et de l'assainissement implique plusieurs des critères appliqués lorsqu'ECHO décide, d'une manière générale, de s'engager ou non dans une situation de crise particulière⁶⁹. Une évaluation des besoins doit être effectuée avant toute intervention, bien que la nécessité d'agir rapidement puisse influencer la façon dont ceci peut se faire aux stades initiaux d'une crise aiguë. Les évaluations des besoins devraient inclure, *sans limitation*, les besoins locaux et les vulnérabilités spécifiques de la population affectée (notamment des données ventilées en fonction du genre), les ressources locales disponibles (notamment les ressources naturelles, financières, sociales, etc.), les niveaux de service préalables à l'événement et d'autres questions qui pourraient influencer la nature des interventions (par exemple, les préoccupations environnementales, les tensions au sein de la communauté, etc.).

80. Un élément critique de l'évaluation des besoins est la *consultation* avec la communauté locale afin de s'assurer que la fourniture de services est acceptable et appropriée. Cela permettra des interventions mieux ciblées et augmentera le potentiel d'implication et d'appropriation aux stades ultérieurs de l'aide et lors de la transition vers le développement. Une évaluation approfondie des besoins fournira également des informations de base essentielles par rapport auxquelles les résultats de post-intervention peuvent être mesurés.

81. Enfin, les décisions sur des interventions spécifiques nécessitent également le jugement de professionnels expérimentés. Ainsi est-il vital de sélectionner la technologie la plus adéquate et de ne pas construire de nouveaux points d'eau de manière superflue lorsqu'une simple réhabilitation des points d'eau existants peut offrir des solutions suffisantes ou plus rentables. Afin de compléter ou de soutenir ce jugement expert (ou même, dans des cas inévitables, les remplacer), l'utilisation de directives détaillées spécifiques au secteur est importante. Il existe un certain nombre d'excellentes directives techniques disponibles pour le secteur de la fourniture d'eau et de l'assainissement⁷⁰. Tant qu'elles sont utilisées comme outils, sans être appliquées de manière trop prescriptive, elles peuvent avoir une très grande valeur pour aider les travailleurs de l'aide humanitaire à réfléchir aux problèmes importants et à évaluer les différentes options. Le *modèle de lignes directrices*, qui se fonde sur des matériaux techniques existants déjà disponibles dans le secteur, a été élaboré spécifiquement pour décrire la façon dont ECHO attend de ses partenaires qu'ils mettent en œuvre des projets dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

5.3 Situation des projets humanitaires durables dans le domaine de l'eau et de l'assainissement

82. En partie à la suite d'une politique consciente de soutien des crises oubliées, qui tendent, de par leur nature, à perdurer, et en partie par défaut, ECHO est intégré dans un nombre croissant de situations dans lesquelles le seul fait de se concentrer sur les besoins immédiats en eau et en assainissement est insuffisant et inadéquat et où des interventions fournissant des avantages allant au delà de la durée de vie du projet s'imposent. Dans certaines situations, ECHO peut préférer céder la responsabilité à d'autres donateurs, mais les options pour y parvenir sont souvent limitées. La question qui se pose est, dès lors, la suivante : comment ECHO peut-il garantir la mise en œuvre de projets dans le domaine de l'eau et de l'assainissement de la

⁶⁹ Cf. l'examen des questions transversales pour les stratégies d'entrée et de sortie de la DG ECHO, « Review of Cross-cutting issues for Entry and Exit Strategies »

⁷⁰ Cf. liste des principales sources d'informations en annexe 2 du *modèle de lignes directrices*

manière la plus efficace qui soit par ses organismes partenaires dans les limites de temps existantes et compte tenu de toutes les autres contraintes logistiques et de sécurité qui sont associées à l'exploitation dans ces environnements souvent difficiles ?

83. Pour ECHO, la façon la plus raisonnable d'aller de l'avant consiste à encourager et stimuler ses partenaires à utiliser des approches *adaptées* au type de développement afin d'améliorer la durabilité et donc l'impact de ses interventions d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Ce faisant, ECHO préconisera une approche *opérationnelle* des LRRD nettement plus efficace, ce qui est essentiel en l'absence d'alternatives de financement transitoires réalistes. Or, pour que ces approches puissent réussir, il ne peut s'agir de simples « ajouts » ; elles doivent bel et bien faire partie intégrante du cycle de projet depuis le début.

84. Certains peuvent considérer cela comme un changement radical dans la manière de fonctionner, alléguant éventuellement qu'ECHO s'écartere de son mandat et finance des interventions « non urgentes ». Très fréquemment cependant, l'approche spécifique au contexte la plus appropriée pour répondre à une urgence présentera des *caractéristiques semblables* aux approches de développement. ECHO profite simplement de son large mandat pour financer une grande diversité de projets dans le domaine de l'eau et de l'assainissement dont certains reposent sur des approches qui chevauchent des approches de développement ou en sont adaptées. En appliquant des approches différentes dans des situations différentes, ECHO est généralement fidèle à ses principes spécifiques au contexte et motivés par les besoins, tout en opérant dans les limites de son mandat.

85. De nombreux projets financés par ECHO incluent, en outre, des approches telles que le renforcement des capacités, la formation communautaire, l'établissement de comités de gestion de l'eau et la liaison avec le gouvernement local, qui visent toutes à améliorer la durabilité. En dehors d'ECHO, il existe des exemples de plus en plus nombreux d'initiatives excellentes visant à intégrer des outils et des approches humanitaires d'approvisionnement en eau et d'assainissement en développement et traditionnels⁷¹.

86. Des preuves solides existent aujourd'hui que la durée ou la durabilité de l'infrastructure physique est étroitement associée à la qualité des aspects logiciels (par exemple, capacité de gestion, financement, E+M adéquats, mécanismes de soutien externes, etc.)⁷². Les ressources supplémentaires requises pour traiter ces aspects logiciels ne représentent souvent qu'une fraction du coût du « matériel » en rapport avec l'eau et l'assainissement et sont négligeables si l'on tient compte de la valeur potentielle des avantages qui pourraient s'accumuler au profit des utilisateurs finaux d'un projet qui, suite à cela, peut durer plusieurs années. Il existe un chevauchement considérable entre le traitement de points associées à la durabilité et le traitement des questions transversales d'ECHO. Une plus grande implication et la consultation des femmes, par exemple, sont non seulement légitimement souhaitables, mais peuvent, en outre, améliorer considérablement la durabilité d'un projet qui peut, à son tour, affecter le niveau d'autosuffisance atteint après une crise.

⁷¹ Un bon exemple pratique d'adaptation de l'approche de développement sont les efforts déployés par l'IFRC pour adapter la méthodologie de transformation participative d'hygiène et d'assainissement (PHAST) au contexte humanitaire (« PHASTer »). Le projet de santé environnementale a également développé une approche intégrée de la promotion de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène qui s'est révélée pratique dans des conditions d'urgence ; cf. www.phishare.org/documents/EnvironmentalHealthProject/2113/

⁷² Harvey, P. and Reed, B. Rural Water Supply in Africa: Building Blocks for Handpump Sustainability, WEDC, 2004; Lockwood H., « Institutional Support Mechanisms for Community-managed Rural Water Supply and Sanitation Systems in Latin America ». EHP Strategic Report no. 6. Environmental Health Project, January 2001; Schouten, T. and Moriarty P. Community Water, Community Management: From System to Service in Rural Areas IRC International Water and Sanitation Centre; ITDG Publications, 2003

87. Un élément plus important encore peut-être, dans de nombreuses situations critiques, un projet à court terme se concentrant uniquement sur les besoins immédiats peut facilement faire du tort à la population locale à plus long terme. Dans certains cas, des interventions à court terme peuvent même miner les activités d'adaptation interne, aggraver les conditions environnementales ou provoquer un conflit, exacerbant ainsi les effets d'une crise à court terme.

88. Enfin, si les besoins immédiats sont traités sans en avoir apprécié correctement le contexte à plus long terme, il risque d'être plus difficile pour les organisations orientées vers le développement de s'engager dans une certaine situation lorsque les conditions finissent par s'améliorer. De telles approches pourraient être mises en œuvre dans un cycle de projet d'un an et ne devraient pas s'écarter de la capacité globale d'ECHO à répondre rapidement à des urgences plus aiguës dans d'autres régions ou pays. Comme n'a pas hésité à déclarer l'une des ONG partenaires d'ECHO des plus expérimentées dans la fourniture de services d'urgence d'approvisionnement en eau et d'assainissement, « *il apparaîtrait irresponsable de mettre des systèmes en œuvre et d'ignorer leur potentiel à améliorer la qualité de vie des personnes au delà de la période de crise* »⁷³. Même avec une période limitée d'un an, il est toujours possible de jeter les bases de projets durables en se fondant sur de bonnes évaluations, sur la participation et sur la conception soignée des interventions.

6. Classer les interventions d'urgence dans le domaine de l'eau et de l'assainissement en catégories

89. Bien qu'il puisse n'être ni possible, ni souhaitable de limiter les interventions potentielles pour différents scénarios d'aide, des *caractéristiques communes* peuvent s'avérer utiles pour catégoriser les approches et les interventions dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Les principales considérations influençant les approches de la fourniture de services sont les suivantes :

- La **nature de la crise** : la **rapidité** de réaction et le **caractère permanent** de l'infrastructure requise varieront selon que la crise est une urgence **aiguë**, une flambée récurrente ou une situation **chronique**.
- Les différentes **causes d'une crise** peuvent avoir un impact sur une population de très nombreuses façons. Ainsi, par exemple, les inondations peuvent contaminer les apports d'eau et provoquer des dommages physiques aux infrastructures, tandis que les sécheresses risquent souvent de réduire, voire d'empêcher totalement, l'accès à de l'eau salubre⁷⁴.
- Le **niveau de déplacement** de la population affectée et la durée probable du déplacement (bien que celle-ci puisse être inconnue) influenceront également la permanence de l'infrastructure requise.
- L'**environnement** peut aussi être une importante caractéristique distinctive ; les interventions dans les **zones rurales** ont tendance à avoir des systèmes hydrauliques à plus petite échelle et plus décentralisés que les **centres urbains** qui ont une densité de population nettement plus forte et des systèmes de gestion généralement plus centralisés.

⁷³ Sustainable Water Supply and Community Management in Emergencies : projet de document de présentation, Oxfam 2005

⁷⁴ OMS, Environmental Health in Emergencies and Disasters: A Practical Guide, 2002

- La **dynamique** d'une situation peut aussi être un élément déterminant clé du type d'intervention. Les urgences ne sont pas statiques et évoluent très souvent d'un **stade d'une crise** à un autre ; les urgences aiguës se stabilisent ou se transforment en situations chroniques avant d'être résolues et nombre de situations chroniques connaissent des flambées localisées qui peuvent nécessiter des réponses immédiates.

90. Aucun cadre théorique ne peut saisir tous les scénarios possibles, mais si l'on tient compte des facteurs ci-dessus, ECHO estime que la manière la plus utile et la plus pratique de classer les interventions dans le domaine de l'eau et de l'assainissement consiste à établir des **catégories sous lesquelles des approches similaires sont utilisées**. Partant de ces principes, deux grandes catégories de situation humanitaire peuvent être distinguées :

- les **URGENCES AIGUËS** et
- les **URGENCES CHRONIQUES** ou **DURABLES**.

91. Ces deux catégories, qui sont également les deux principales du mandat d'ECHO, peuvent être subdivisées en trois sous-catégories basées sur la cause ou la nature de la crise :

- les catastrophes naturelles (événements à déclenchement brutal tels que les inondations, le tsunami et les tremblements de terre, de même que les événements d'installation lente tels que les sécheresses) ;
- les catastrophes anthropogènes ou induites par des conflits ; et
- les catastrophes résultant du déplacement de populations.

92. Il est important de souligner qu'aucune de ces catégories ne s'exclut mutuellement et qu'il existe un chevauchement clair entre elles ; au fur et à mesure de leur évolution ou de leur cessation, ces crises peuvent passer d'une catégorie à une autre. ECHO tient compte de deux situations complémentaires, qui méritent une considération particulière. L'une d'elles est la **phase d'urgence post-aiguë**, qui fait naturellement suite à l'urgence aiguë, lorsque les solutions à court terme ne sont pas suffisantes pour traiter les besoins des populations affectées (cette phase est parfois aussi appelée « phase de redressement et de relèvement »). La seconde se situe dans les situations qui garantissent les activités de **préparation aux catastrophes** ou aux **situations d'urgence** qui se rapportent le plus aux catastrophes naturelles récurrentes.

93. Les objectifs de principe et les éléments clés de chacune de ces catégories sont présentés à l'annexe 2. Les interventions détaillées dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène qui sont susceptibles d'être prises en considération sous ces scénarios sont traitées d'une manière plus détaillée dans le *modèle de lignes directrices*.

7. Conclusions

C.1 L'accès à de l'eau salubre, à des services d'assainissement adéquats et à de meilleures pratiques d'hygiène est capital pour la santé publique, en particulier pour la santé des enfants, dans les situations d'urgence. Les interventions dans le domaine de l'eau et de l'assainissement sont des multiplicateurs importants de l'aide humanitaire, ouvrant la voie vers d'autres besoins humanitaires tels que le logement et la nutrition. ECHO joue un rôle extrêmement précieux dans le financement d'interventions d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène, tant dans les situations d'urgence que dans les situations chroniques.

- C.2 La combinaison d'interventions portant sur l'assainissement et l'hygiène avec l'approvisionnement en eau peut avoir un impact nettement plus grand sur l'état de santé de la population que la mise en œuvre isolée d'une quelconque de ces interventions. La concentration sur un nombre limité de *comportements à haut risque* est l'un des moyens les plus efficaces pour rompre les voies de transmission de maladies, réduire le risque d'épidémies et abaisser les taux de morbidité et mortalité.
- C.3 La participation de la population affectée, notamment durant les urgences aiguës, est un facteur important pour déterminer la qualité globale et le bien-fondé des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement fournis. Les réponses qui se concentrent essentiellement sur des solutions technologiques sans tenir compte des priorités et préférences locales risquent souvent de donner de faibles résultats.
- C.4 Il n'existe pas de solution standard dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ; chaque intervention doit être taillée sur mesure en fonction de la nature de la crise et du contexte local. Si les lignes directrices peuvent faciliter la prise de décision, il n'existe aucun substitut au jugement de professionnels expérimentés.
- C.5 Les caractéristiques des réponses en ce qui concerne l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène peuvent être réparties *grosso modo* en deux catégories : les **urgences aiguës** et les **situations chroniques**. Pour chaque grande catégorie d'approche, il existe des substitutions possibles entre la qualité de service, le nombre de personnes desservies, la rapidité de réaction et les coûts.
- C.6 La durabilité des installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement n'est pas l'objectif premier d'ECHO. Dans de nombreuses situations d'urgence post-aiguë et d'urgence chronique, ECHO a l'obligation de trouver des manières de garantir que l'infrastructure dure le plus longtemps possible et n'a aucun impact négatif sur les futurs efforts de développement. Ceci peut impliquer l'acceptation de coûts supérieurs pour des interventions de meilleure qualité, contribuant ainsi à une plus grande durabilité.
- C.7 Les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans les situations d'urgence, qui tiennent compte des problèmes à long terme aux *stades précoces* d'une intervention peuvent faciliter la transition en douceur vers la réhabilitation et le développement ; des projets d'aide qui ne tiennent pas compte d'interventions à plus long terme peuvent souvent miner cette transition et avoir une influence négative sur la capacité d'adaptation locale.
- C.8 Les normes Sphère sont largement considérées par la majorité des agences d'aide humanitaire comme étant les normes de référence par excellence (mais sont moins largement appliquées) dans le domaine de l'eau et de l'assainissement en situation d'urgence. Il existe un manque persistant de clarté concernant l'application flexible de Sphère en pratique.
- C.9 Les projets qui intègrent les priorités stratégiques d'ECHO avec fruit et traitent l'éventail complet des questions transversales nécessitent de plus grandes ressources de mise en œuvre et un niveau supérieur de compétence et d'expérience de la part du personnel sur le terrain et des directeurs.
- C.10 Les informations de coût unitaire peuvent être un outil utile pour l'application locale et servir de ligne directrice, mais elles peuvent être déroutantes si elles ne sont pas actualisées ou si elles sont utilisées en dehors de la région pour lesquelles elles ont été

conçues. Il est relativement coûteux d'établir et d'entretenir une base de données utile des coûts unitaires.

- C.11 En dehors du soutien offert par ECHO pour les urgences chroniques, la majorité des instruments de financement de la CE ne réagissent pas aux LRRD et n'y sont pas adaptés. Les partenaires d'ECHO ont souvent peu la possibilité d'obtenir des financements auprès d'autres donateurs, en particulier dans les « crises oubliées ». Ces fossés de financement peuvent mettre en péril les efforts visant à relier l'aide d'urgence au développement dans les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement.
- C.12 Les mesures de préparation aux catastrophes pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène peuvent représenter des investissements rentables en modérant les impacts des futures catastrophes. Les principaux mécanismes de financement d'ECHO ne conviennent toutefois pas pour des opérations efficaces de préparation aux catastrophes dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, en particulier dans les régions vulnérables à la sécheresse.

8. Recommandations

- R.1 Dans le cadre de son approche basée sur les besoins, ECHO continuera à accorder la priorité au financement d'interventions pour améliorer l'eau, l'hygiène et l'assainissement aussi bien pour les urgences aiguës que pour les urgences chroniques. Au moment de prendre ces décisions, il sera également tenu compte des implications du changement climatique, des préoccupations environnementales et de la pénurie d'eau, de même que des dangers sans cesse croissants résultant des conflits liés à l'eau.
- R.2 ECHO estime que les projets d'approvisionnement en eau devraient normalement être intégrés dans les interventions de promotion de l'assainissement et de l'hygiène, que celles-ci soient clôturées dans le cadre du même projet ou non. Les aspects « logiciels » des projets financés par ECHO, en particulier les programmes visant à promouvoir l'hygiène, obtiendront une grande priorité, le cas échéant, avec des niveaux considérables de ressources financières. Les interventions d'hygiène et d'assainissement financées par ECHO accordent une grande priorité aux risques évalués localement en tenant compte des trois comportements d'hygiène qui ont le plus grand impact sur la santé : 1) se laver les mains à certains moments critiques, 2) évacuer les fèces humaines en toute sécurité et 3) récolter et stocker l'eau de manière sûre.
- R.3 ECHO est d'avis que les interventions répondant aux situations d'urgence devraient être guidées par des approches axées sur l'individu, en dehors de la sélection de technologies et de modèles adéquats. La participation et la contribution de la population affectée, en particulier des femmes et des groupes vulnérables, sont impératives pour tout projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement financé par ECHO, bien que l'Office soit conscient que le niveau d'une telle participation variera en fonction du type d'urgence et du contexte spécifique.
- R.4 ECHO estime que la conception de toute réponse dans le domaine de l'eau et de l'assainissement devrait être informée par des données recueillies localement et des informations qualitatives sur les besoins, les priorités et les capacités locales de la population affectée ; ces données devraient, dans la mesure du possible, être ventilées par genre.
- R.5 D'une manière générale, dans les **urgences aiguës**, ECHO accorde la priorité à la rapidité et la qualité de la réponse ; dans de nombreux cas, des mesures d'assistance

temporaires peuvent être nécessaires et les coûts peuvent être supérieurs. Dans des **situations chroniques**, ECHO privilégie la rentabilité, la qualité de l'intervention et la recherche de solutions plus durables basées sur un niveau supérieur de participation, jetant ainsi les bases pour des efforts de développement à long terme.

- R.6 ECHO reconnaît que les approches requises dans une situation d'urgence post-aiguë et chronique diffèrent de celles qui s'imposent dans les situations d'urgence aiguë. Dans les deux premiers cas, ECHO incite les partenaires à adopter des approches relevant du développement pour s'adapter au cycle de projet d'un an afin de s'occuper de la durabilité et des liens avec les efforts en matière de développement.
- R.7 Dans la mesure du possible, toutes les interventions dans le domaine de l'eau et de l'assainissement financées par ECHO accorderont la priorité au traitement le plus précoce possible des questions de long terme, notamment celles qui concernent la capacité de gestion, le financement des coûts d'opération et de maintenance, les normes et standards locaux et les liens avec les mécanismes de soutien externes.
- R.8 En principe, ECHO soutient entièrement les normes Sphère et les considère comme un ensemble de références universellement reconnu. ECHO estime également que les normes Sphère doivent, en pratique, toujours être appliquées de manière flexible et que les partenaires doivent prendre en considération le contexte, les normes et les standards locaux. Le respect des normes ne devrait pas être *obligatoire* pour un projet financé par ECHO, étant donné qu'elles s'appliquent clairement à des situations où ceci n'est pas réalisable. En pareil cas, les indicateurs de projet d'ECHO devraient être adaptés sur la base du contexte local, des besoins humanitaires concurrents et du coût de la réalisation d'un certain niveau de service.
- R.9 ECHO accorde une grande priorité à la compétence et aux capacités de son personnel partenaire de mise en œuvre et attend de ses partenaires qu'ils cherchent à actualiser sans cesse leur savoir-faire et à mieux fidéliser leur personnel, en particulier celui disposant déjà d'une certaine ancienneté. ECHO envisagera le partage de certains des coûts d'investissement en développant un cadre de professionnels du secteur ayant l'expérience des situations d'urgence dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, notamment en offrant un appui sectoriel technique par le biais de ses bureaux de soutien régionaux et un appui pour des initiatives de formation lorsque ceci apparaîtra faisable et réalisable.
- R.10 ECHO estime que les informations sur le coût unitaire devraient être utilisées avec prudence. Les chiffres de coût par bénéficiaire ne devraient être utilisés que de manière souple en tant qu'indicateur relatif afin de comparer les coûts de projets similaires dans le temps ou le coût de projets similaires mis en œuvre par des organismes différents dans les mêmes environnements géographiques et fonctionnels.
- R.11 ECHO s'efforcera de travailler plus étroitement avec d'autres directions de la CE afin de développer des instruments de financement pratiques, appropriés et institutionnalisés visant à permettre à leurs partenaires de mettre les politiques LRRD en pratique. ECHO considère les LRRD comme un processus continu et adhère à une *approche opérationnelle* en s'efforçant, dans la mesure du possible, d'atteindre des niveaux plus élevés d'autosuffisance suite à ses interventions dans le cadre du projet.
- R.12 ECHO continue à accorder la priorité au soutien d'interventions de *préparation aux catastrophes* spécifiques au secteur pour l'approvisionnement en eau, l'assainissement et la promotion de l'hygiène. ECHO est persuadée que les *mesures d'atténuation* visant

à mieux protéger l'infrastructure physique devraient être intégrées dans toutes les phases d'une réponse, le cas échéant.

Annexe 1 : normes et indicateurs

Introduction

Les Nations unies, la Croix-Rouge et les principales ONG ont établi divers points de référence, indicateurs et directives en matière de bonne pratique pour les activités organisées dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. La présente annexe vise à analyser les normes existantes et à déterminer leur adaptabilité et leur pertinence en vue de leur utilisation potentielle par ECHO compte tenu des approches basées sur les besoins et adaptées au contexte qui constituent la base de son mandat. La présente annexe entend également clarifier la terminologie et les notions qui entourent l'utilisation adéquate et effective des normes et indicateurs pour la promotion de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène.

Terminologie

Le terme anglais « standard » [norme] a historiquement deux origines distinctes et l'interprétation de ce concept reste très ambiguë. Une origine scientifique a amené à convenir qu'une norme est une unité de mesure. Le réseau électrique européen, par exemple, est alimenté par un courant de 220 volts et il est possible de mesurer quantitativement dans toute habitation si l'électricité fournie répond ou non à cette norme. Parallèlement, un débat sur les soins de santé en Europe tourne souvent autour de normes bien qu'il vise davantage à savoir si les patients ont l'impression d'être respectés et écoutés qu'à obtenir des mesures quantitatives sur les temps d'attente, par exemple. Une grande partie du dialogue actuel sur le travail humanitaire utilise le mot « normes », bien que le mot « repère » exprime sans doute l'objet de ces discussions avec plus de précision.

Il existe, en outre, une différence entre les « normes » et la « normalisation ». Cette dernière implique que le même modèle est utilisé dans chaque contexte. L'infrastructure et l'équipement d'approvisionnement en eau et d'assainissement sont généralement « normalisés » sur la base de mesures techniques telles que le diamètre des canalisations. Dans certains cas, la normalisation offre des avantages tels que l'interconnexion de tuyaux fabriqués par différents producteurs et en différents endroits et leur combinaison dans un même circuit hydraulique. Dans d'autres cas cependant, la normalisation ne convient pas. Des personnes différentes, par exemple, doivent boire des volumes différents d'eau pendant la journée en fonction de leur physiologie, de leur niveau d'activité et du climat. Il serait déraisonnable d'essayer de normaliser la quantité d'eau dont chaque personne a besoin. De même, vu que le contexte de chaque catastrophe est différent, il est inadéquat d'essayer de normaliser des projets d'assistance humanitaire.

ECHO sait que les normes sont des outils pour le travail humanitaire et devraient s'appliquer de manière flexible en fonction du contexte. Le présent guide encouragera, dès lors, une compréhension des normes en tant que points de référence souples plutôt que comme mesures étroites ou prescriptives. En revanche, il n'encouragera pas la normalisation.

Aperçu des indicateurs

Les indicateurs sont des signes ou des signaux que l'on utilise pour illustrer une direction ou décrire et mesurer les progrès réalisés vers un objectif. Dans le contexte des normes, les indicateurs sont souvent utilisés pour mesurer la façon dont une norme est suivie. Les indicateurs peuvent être qualitatifs ou quantitatifs. Les premiers sont plus subjectifs et descriptifs, tandis que les seconds sont plus précis. Les indicateurs peuvent aussi être utilisés pour illustrer un processus ou les résultats d'un processus. À titre d'exemple, des indicateurs relatifs au niveau de la participation bénéficiaire dans des activités d'assainissement mesurent les aspects d'un processus, alors que les indicateurs concernant le nombre de latrines

construites mesurent les résultats de ce processus. On notera que dans cet exemple, l'étendue de la participation du bénéficiaire sera très probablement une description qualitative, tandis que le nombre de latrines sera une description quantitative. D'autres indicateurs pourraient s'étendre davantage sur les aspects qualitatifs des latrines tels que la résistance des matériaux utilisés dans sa construction, l'emplacement, la facilité d'utilisation ou même les questions de durabilité telles que l'impact sur l'environnement ou la propriété par les ménages.

Des indicateurs sont, dès lors, utilisés à de multiples niveaux dans le but d'aider à surveiller ou évaluer les progrès vers des objectifs de projet. Ces niveaux correspondent à la « hiérarchie des résultats » qui s'observe dans le cadre de tout projet humanitaire. Les indicateurs d'activité décrivent les ressources qui sont fournies pour un projet, le travail mis en œuvre et les processus utilisés. Les indicateurs de résultat décrivent les résultats immédiats de ces activités. Les indicateurs de produit et les indicateurs d'impact décrivent les résultats à plus long terme qui sont atteints lorsque les résultats sont fournis.

Aperçu des normes

Les normes et les indicateurs s'interprètent clairement de façons différentes. Des ensembles de normes différents s'appliqueront, en outre, à un contexte particulier. Le domaine de validité d'un ensemble de normes décrira l'ensemble des contextes pour lesquels elles sont conçues. Des domaines peuvent se chevaucher et il serait possible que plus d'un ensemble de normes s'appliquent à un contexte particulier.

Normes nationales :

La majorité des pays auront probablement des normes nationales auxquelles il conviendrait de se référer lors de la conception d'interventions dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Ces normes nationales seront très importantes lorsqu'il s'agira d'aider les populations établies ou vivant dans les zones urbaines et elles le seront moins lorsqu'il s'agira de fournir une assistance dans des camps temporaires. La cohérence avec les normes nationales profitera à la durabilité de l'intervention dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Plusieurs normes nationales incluront des spécifications techniques quantitatives précises, ce qui est dû, en grande partie, à la capacité des autorités nationales d'être plus spécifiques pour leur contexte particulier.

Normes d'agences spécialisées des Nations Unies :

Les agences spécialisées des Nations unies telles que l'UNHCR, le PAM ou l'OMS ont des politiques et procédures qui pourraient être considérées comme des normes, bien que peu d'entre elles aient adopté le langage et la terminologie normatives. Plusieurs de ces agences ont créé des indicateurs standardisés. Par définition, les politiques et procédures des agences des Nations unies sont créées après un long processus de consultation avec les gouvernements nationaux, le domaine de validité dépendant du mandat de l'organisme. À titre d'exemple, un niveau de normes minimales dans le domaine de l'eau et de l'assainissement peut être obtenu auprès du HCNUR, de l'OMS et du PAHO, mais ces organismes ont élaboré des normes tout à fait particulières à leur mandat : les normes et indicateurs du HCNUR s'appliquent à la situation des réfugiés, alors que celles de l'OMS et du PAHO sont destinées à être adoptées plus facilement par les ministères nationaux de la santé.

Normes sans lien avec les situations d'urgence :

Les objectifs du Millénaire pour le développement (ONU) sont extraits de la déclaration du Millénaire qui a été signée en 2000 par 189 pays. Ils « engagent la communauté internationale dans une vision étendue du développement, une vision qui encourage vigoureusement le développement humain en tant que clé de progrès sociaux et économiques durables dans tous les pays et qui reconnaît l'importance de créer un partenariat global pour le développement. Les objectifs ont été acceptés d'une manière générale en tant que cadre pour mesurer les progrès du

développement »⁷⁵. Huit objectifs ont été définis et des cibles (18 au total) ainsi qu'une série d'indicateurs (pas moins de 50), concernant, entre autres, l'eau et l'assainissement, ont été fixés pour chacun de ces objectifs.

Normes pour le secteur humanitaire :

ECHO est un donateur financier qui soutient des initiatives conçues dans le but d'améliorer la qualité et la responsabilité morale dans le secteur humanitaire. L'une d'elles est la Charte humanitaire et normes minimales pour les interventions lors des catastrophes (cf. www.sphereproject.org), qui a été éditée en 1997. Régi par un conseil d'administration (au sein duquel siège le mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et tous les grands réseaux d'ONG internationales) et financé par plus d'une douzaine de donateurs bilatéraux, notamment par ECHO, un petit secrétariat a facilité un processus pluriannuel pour développer les normes Sphère. Aujourd'hui dans sa troisième édition, le manuel Sphère a été rédigé par des commissions d'experts techniques relevant des quatre principaux secteurs vitaux (alimentation, eau, logement et santé). Un processus considérable de revue par les pairs a été adopté dans le but de garantir une vaste consultation sur les normes qui a finalement atteint plusieurs milliers de travailleurs humanitaires de plus de 400 organisations (notamment ECHO), travaillant dans 80 pays, et qui a obtenu un large consensus.

Une autre initiative financée par ECHO est le Quality COMPAS (disponible à l'adresse www.urd.org). Il n'est pas décrit comme un ensemble de normes, mais plutôt comme une série de questions destinées à guider l'autoréflexion sur un projet humanitaire. Développée par l'ONG Groupe URD, la méthode est conçue autour d'un système d'assurance qualité de référence appelé « Compass Rose » qui comprend douze critères « centrés sur les populations touchées par les crises et leur environnement ». Pour la gestion de projet, ces douze critères de qualité ont été subdivisés en questions clés destinées à aider les travailleurs sociaux et leurs agences à réfléchir sur des points critiques du cycle de projet.

Comparaison et mise en contraste des différents jeux de normes :

L'application de normes d'urgence dans des environnements n'ayant aucun lien avec l'urgence n'a pas été bien étudiée (l'inverse est vrai aussi). Il existe, en substance, peu de différence entre les normes Sphère et les politiques et normes onusiennes correspondantes. Les raisonnements de l'OMS ont, en fait, été utilisés pour justifier les normes de base Sphère applicables aux besoins humains tels que les niveaux de consommation d'eau. Il existe quelques cas où les normes onusiennes diffèrent des normes Sphère, mais ceux-ci sont rares et généralement fondés. À titre d'exemple, l'indicateur du HCNUR concernant les points d'eau est de 250 m à partir du logement (alors que l'indicateur principal Sphère est de 500 m), parce que la plupart des environnements des camps de réfugiés sont congestionnés et que cette norme convient mieux à leur contexte fonctionnel typique.

Le Quality COMPAS peut être utilisé en même temps que les normes minimales Sphère, car plusieurs des normes minimales et critères COMPAS sont identiques. Les deux systèmes contiennent des séries de questions pour stimuler la réflexion des organismes, bien que les normes minimales Sphère soient nettement plus détaillées sur le plan technique. Le Quality COMPAS met fortement en avant l'impact plus large d'un projet tel que l'anticipation et l'atténuation des impacts négatifs de projets humanitaires, la maximisation des impacts positifs, l'intégration optimale du projet dans son environnement, ainsi que la concentration sur l'optimisation des ressources et l'apprentissage en tirant des enseignements du passé.

⁷⁵ www.worldbank.org

Analyse des normes Sphère et de leur pertinence pour ECHO

Les partenaires d'ECHO connaissent la Charte humanitaire et les normes minimales pour les interventions lors des catastrophes et soutiendront leur promulgation et leur utilisation de la manière la plus active qui soit. En tant qu'organisme donateur multilatéral doté d'un mandat mondial, il est important pour ECHO que les normes Sphère soient conçues pour être universellement applicables.

La différence entre les normes minimales Sphère et les indicateurs principaux est cependant souvent mal comprise et est source commune de confusion. Par exemple, plusieurs personnes pensent que la norme Sphère pour l'eau est de quinze litres par personne et par jour (lppj). Tel n'est, en réalité, pas le cas. 15 lppj n'est que l'un des cinq indicateurs clés pour cette norme minimale particulière qui est libellée en ces termes : « toutes les personnes ont accès, de manière sûre et équitable, à une quantité d'eau suffisante pour couvrir les besoins de la consommation, de la cuisson des aliments et de l'hygiène personnelle et domestique ».

Les normes minimales devraient être universelles. Autrement dit, elles s'appliqueraient aussi bien à un camp de réfugiés en Afrique qu'à une ville en Europe. La nature qualitative des normes les rend relativement incontestables, même s'il convient d'admettre que leur réalisation suggère des choses différentes dans diverses parties du monde. Les indicateurs clés sont les instruments de réalisation des normes minimales et permettent de mesurer si les normes ont été atteintes. Il existe, dès lors, une différence nette entre les normes et les indicateurs. Le manuel Sphère contient des notes d'orientation qui sont fournies dans le but d'aider le praticien à ajuster les indicateurs en fonction du contexte local.

Conciliation d'une approche basée sur les besoins avec les droits de l'homme :

ECHO s'efforce de maintenir une perspective guidée par le terrain et une approche basée sur les besoins pour sa réponse aux situations de crise humanitaire. D'aucuns considèrent les normes Sphère comme un instrument basé uniquement sur les droits. Or, la charte humanitaire Sphère repose sur des instruments juridiques et des principes humanitaires internationaux au centre desquels se trouve le concept de préservation de la dignité humaine. Il s'agit des mêmes principes humanitaires et des mêmes droits que ceux auxquels ECHO adhère sans ambiguïté. La dignité humaine est clairement cohérente avec le mandat d'ECHO⁷⁶. Les normes minimales ne peuvent être considérées comme des droits légaux en soi, mais peuvent être perçues comme étant cohérentes avec les instruments juridiques internationaux qui s'appliquent lors de catastrophes.

Cependant, plusieurs des indicateurs clés ont été développés en utilisant une combinaison d'approches basées sur les besoins et d'approches de la « meilleure pratique ». À titre d'exemple, la quantité d'eau en litres par personne et par jour a été fixée au niveau requis pour éviter la survenue d'épidémies. Il ne s'agit pas d'un chiffre aléatoire, mais bien d'un chiffre basé sur des études qualitatives⁷⁷. Elle indique que si une personne consomme moins de quinze litres par personne et par jour pendant une quelconque période, ceci augmentera considérablement le risque d'épidémies de maladie et d'autres problèmes de santé publique.

D'autres indicateurs clés, ainsi que les normes minimales de processus commun, se prêtent moins à une justification scientifique, et le recours aux meilleures pratiques a été utilisé dans leur création. Un exemple est norme de participation. Sur la base des enseignements tirés et de leurs expériences cumulatives, des professionnels de l'aide humanitaire expérimentés sont convenus qu'il s'agit d'un processus fondamental qui est *requis* pour fournir une aide efficace.

⁷⁶ Ceci s'observe, par exemple, dans la stratégie d'ECHO 2005 qui renforce « la nécessité de préserver la dignité des populations dans des situations humanitaires extrêmes ».

⁷⁷ Par exemple, cf. Organisation mondiale de la santé, « Domestic quantity, Service, Level and Health », 2003

La norme et l'indicateur de participation sont, par conséquent, basés sur les besoins et totalement cohérents avec la philosophie basée sur les besoins d'ECHO.

Adapter les normes Sphère dans différents contextes :

Certains organismes ont adopté l'approche Sphère pour indiquer que ces normes doivent être atteintes immédiatement et à tout prix. Un exemple serait celui d'un organisme qui refuserait de prêter assistance à un groupe de personnes touchées par une catastrophe parce qu'il se trouverait dans l'incapacité de réaliser l'indicateur clé. Un cas extrême serait celui d'une agence qui ne dispose de ressources suffisantes que pour la moitié d'un camp de réfugiés et qui fournit quinze litres par personne et par jour à la moitié de la population afin de respecter l'indicateur au lieu de fournir la moitié de cette quantité à toute la population. Ces exemples violent le principe humanitaire fondamental et ne seraient pas cohérents avec les normes Sphère. Lorsque les ressources sont insuffisantes, les principaux indicateurs pertinents devraient être ajustés en conséquence afin de toucher toutes les personnes qui ont un besoin d'assistance. Lorsque cela se produit, il est impératif de fournir une explication transparente pour justifier le fossé existant entre l'indicateur initial et l'indicateur ajusté.

Les normes minimales peuvent être appliquées à la fois dans les contextes aigus et chroniques. Dans les crises aiguës, le temps requis pour atteindre les normes minimales dépendra des ressources disponibles. Du temps peut s'écouler avant qu'il soit satisfait aux normes minimales et ceci dépendra en soi de la façon dont les indicateurs sont ajustés au contexte. L'introduction du manuel Sphère précise que : « Le calendrier d'utilisation de ce manuel dépendra en grande partie du contexte. Il faudra parfois des jours, des semaines, voire des mois avant que les organisations ne soient en mesure de satisfaire les normes minimales et les indicateurs stipulés dans un secteur particulier ».

Dans les crises chroniques, on dispose manifestement de plus de temps pour parvenir aux normes minimales, mais les conséquences négatives non intentionnelles potentielles résultent de l'application des normes est plus grand, et il peut être recommandé d'ajuster les indicateurs en conséquence. Le délai dans lequel les normes doivent être atteintes dépend aussi fortement du contexte. Il peut aussi être tributaire de facteurs externes à l'organisme de mise en œuvre tels que des restrictions de financement ou des problèmes d'accès.

Les normes minimales peuvent s'appliquer dans les camps d'hébergement temporaires tels que les camps de PID. Il est cependant aussi important de tenir compte de la population d'accueil et il peut être nécessaire d'ajuster des indicateurs de façon à éviter des différences majeures entre les PID dans les camps et les populations d'accueil des zones avoisinantes. Lorsqu'un camp est créé pour la première fois, il se peut cependant que les personnes concernées soient malades ou affaiblies par leur déplacement et qu'il faille prévoir des niveaux plus élevés d'assistance pour leur permettre de recouvrer la santé. Indépendamment de l'état de la population basée dans le campement, il serait important d'éviter les impacts négatifs sur la population d'accueil.

Lorsque les personnes déplacées sont installées auprès de familles d'accueil, les normes s'appliquent, mais une analyse des capacités de la population d'accueil s'impose avant de décider de la façon dont les indicateurs doivent être ajustés.

Les normes présentent un intérêt à la fois pour les environnements urbains et pour les environnements ruraux, bien que dans le premier cas, l'accent soit mis davantage sur l'infrastructure et la fourniture de services existante que sur ce qui est présenté dans le manuel Sphère.

Les normes sont « minimales » et peuvent être dépassées. Tel serait le cas dans les pays à moyens revenus ou dans certains environnements urbains où la population affectée a bénéficié

de services excédant les normes minimales avant que survienne l'événement catastrophique ou la situation de conflit. Si tel est le cas, les indicateurs devraient être adaptés de façon correspondante. Les normes nationales devraient être consultées avant d'ajuster les indicateurs.

Comme dans le cas des contextes chroniques, les normes Sphère peuvent s'appliquer dans des environnements de post-conflit et d'autres situations transitoires. Les critères de ciblage peuvent différer de ceux qui sont identifiés dans les normes de processus communs. Les stratégies de programmation particulières telles que le renforcement des capacités ou le renforcement institutionnel devraient, par ailleurs, être soigneusement étudiées. Les normes Sphère conviendront mieux aux situations de réponse aux catastrophes, mais certains indicateurs pourraient ne pas convenir.

En conclusion, l'élément clé vers la maximisation du potentiel des normes Sphère et la minimisation de leurs limitations consiste à les appliquer convenablement. Les normes Sphère ont été conçues pour être flexibles. Elles doivent être utilisées de façon adéquate en fonction du contexte. Leur application nécessite, en conséquence, un certain discernement. Des notes d'orientation complètes sont intégrées dans le manuel Sphère afin d'aider à adapter les indicateurs clés au contexte local et à tenir compte des normes nationales. Le *modèle de lignes directrices* d'ECHO fournit également des détails sur l'adaptation des normes du secteur de l'approvisionnement en eau ou de l'assainissement.

Annexe 2: résumé des approches de l'intervention d'urgence dans le domaine de l'eau et de l'assainissement

A2.1 Urgences aiguës

L'**objectif principal** dans les scénarios d'urgence aiguë consiste à sauver et préserver des vies lors d'une crise et au cours de la période qui la suit immédiatement. L'approche devrait se concentrer sur une réponse rapide, ce qui peut impliquer la construction d'installations temporaires. Bien que le coût soit préoccupant, l'élément primordial est l'opportunité des interventions, celles-ci étant généralement requises pendant des jours, voire des semaines.

Interventions prioritaires dans les urgences aiguës :

- **Eau** : dans une réponse à une urgence aiguë, les interventions d'approvisionnement en eau devraient se concentrer sur la fourniture d'une *eau raisonnablement propre en quantité suffisante* et dans *les délais les plus courts possible*. Si l'approvisionnement en eau est limité, il est possible que les intéressés doivent utiliser une source d'eau non traitée pour leurs besoins de blanchisserie et d'hygiène personnelle. Il peut aussi s'avérer nécessaire de rationner l'eau pour que les besoins fondamentaux de tous les intéressés soient satisfaits (au minimum sept litres par personne et par jour).

L'eau devrait être désinfectée si nécessaire afin de garantir que la capacité de désinfection résiduelle est suffisante pour réduire la probabilité de maladies. La désinfection s'effectue de préférence au niveau du système d'approvisionnement en eau plutôt qu'au niveau du point d'utilisation. L'approvisionnement en eau devrait être amélioré au plus tôt pour garantir un minimum de quinze litres par personne et par jour. L'accès physique aux approvisionnements en eau devrait être garanti l'équité d'approvisionnement pour tous les groupes⁷⁸.

- Les interventions d'**assainissement de l'environnement** devraient se concentrer, en premier lieu, sur l'évacuation immédiate et sûre des excréments. Des toilettes publiques temporaires ou des champs de défécation devraient être construits et inclure des installations spécialement conçues pour se laver les mains. La priorité devrait être accordée à la protection des sources d'eau potable afin d'éviter toute contamination possible par les excréments humains. Des mesures devraient être prises afin de gérer l'enlèvement des déchets solides par le biais soit de l'enfouissement, soit de l'incinération, tandis que des mesures de lutte contre les vecteurs devraient viser à limiter la transmission des maladies.
- Les messages de **promotion de l'hygiène** devraient se concentrer sur les interventions immédiates qui ont le plus grand potentiel de réduction du risque de déclenchement d'épidémies, d'augmentation de la résilience et d'atténuation des impacts de la crise sur l'état de santé de la population. La promotion de l'hygiène lors d'une urgence aiguë devrait se concentrer sur un nombre limité des interventions les plus importantes (à savoir se laver les mains et évacuer les excréments en toute sécurité).

Approches prioritaires dans les urgences aiguës :

- Une réponse aux urgences aiguës exigera souvent une **infrastructure d'eau et d'assainissement temporaire** jusqu'à ce que des solutions plus permanentes soient

⁷⁸ OMS, Santé environnementale dans les situations d'urgence et les catastrophes: guide pratique, 2002
COMMISSION EUROPÉENNE REVUE PAR LA DG ECHO
DE LA PROBLÉMATIQUE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

trouvées. Cette infrastructure temporaire est soit construite au niveau local, soit amenée par avion et montée directement en utilisant des matériaux préfabriqués ou modulaires.

- Il est fort probable que les zones frappées par une catastrophe naturelle survenant brutalement ou un conflit soudain ont une infrastructure d’approvisionnement en eau et d’assainissement de piètre qualité dans un premier temps. Ainsi, les besoins sont souvent plus grands que les efforts combinés ou la capacité de répondre des organisations d’aide. Dans pareille situation, il est vital de **cibler** attentivement les ressources en eau et en assainissement sur les zones les plus affectées.
- Si la **participation des bénéficiaires** doit toujours être encouragée, les possibilités d’engager pleinement les populations affectées peuvent être moins nombreuses compte tenu de la nécessité de répondre rapidement.
- Les **évaluations** initiales et la collecte de données devraient constituer la base de la fourniture d’une assistance immédiate et identifier également les zones sur lesquelles une évaluation détaillée devrait se concentrer⁷⁹.

Considérations importantes dans les urgences aiguës :

- Les femmes et les filles peuvent devenir plus vulnérables aux abus pendant et immédiatement après une catastrophe aiguë, en particulier lorsque les populations affectées sont forcées de vivre dans des abris ou des camps. Par conséquent, les questions de protection telles que la protection de **la vie privée et la sécurité** doivent être soigneusement prises en considération dans toute intervention relevant du domaine de l’eau et de l’assainissement (par exemple, les décisions concernant l’emplacement des installations).
- Compte tenu de la nécessité d’intervenir rapidement, la sélection ou la conception de la **technologie** peut différer des normes et standards reconnus localement et même les dépasser.
- De même, lorsqu’une urgence aiguë engendre des **déplacements de population**, la norme des services d’approvisionnement en eau et d’assainissement peut être supérieure dans un premier temps à celle qui est appliquée par la population d’accueil dans le but de compenser les risques accrus d’épidémies de maladie qui sont associés à toute population à forte densité et toute population mobile.
- Il est important de veiller à ce que l’eau potable fournie dans les situations d’urgence soit **acceptable** pour les consommateurs, faute de quoi ils risquent de se ruer sur des sources non protégées ou non traitées. Des **citernes** hygiéniques, convenant pour les besoins et les usages locaux, sont nécessaires pour recueillir et stocker de l’eau pour se laver, cuisiner et prendre un bain⁸⁰.

A2.2 Phase de posturgence aiguë

La phase « critique » d’une intervention aiguë qui nécessite des solutions rapides et souvent temporaires est d’ordinaire relativement courte et n’est généralement qu’une question de semaines, voire de jours. Cette période initiale évolue rapidement vers une phase plus stable nécessitant des interventions plus permanentes et plus durables. Même les situations impliquant

⁷⁹ Manuel Sphère

⁸⁰ OMS, Lignes directrices pour la qualité de l’eau potable, 3^e édition, 2005

des populations déplacées peuvent aisément être transformées en situations durables, nécessitant un niveau d'attention et de maintenance qui va au delà de la fourniture d'installations temporaires.

Dans les scénarios d'urgence post-aiguë tels que la période suivant le tremblement de terre dévastateur de Bam, en 2003, ou le tsunami asiatique, en 2004, plusieurs aspects des interventions et des approches dans le domaine de l'eau et de l'assainissement partagent des caractéristiques communes à celles des **situations chroniques**.

A2.3 Situations chroniques

Les **principaux objectifs** dans les situations chroniques sont les suivants : identifier les besoins aigus et y répondre, éviter l'aggravation de l'impact des crises, exécuter des travaux de réhabilitation à court terme, aider les personnes les plus affectées à regagner un certain niveau d'autosuffisance et, enfin, jeter les fondations en vue des efforts de développement.

Interventions prioritaires dans des situations chroniques :

- **Eau** : les interventions prioritaires dans les situations chroniques pour l'approvisionnement en eau devraient être dûment planifiées et conçues afin d'être plus permanentes par nature que dans les scénarios d'urgence aiguë. L'approvisionnement en eau devrait se concentrer sur la fourniture d'une eau *salubre en quantité suffisante* pour répondre aux besoins des populations affectées. Si l'approvisionnement en eau est limité, il est possible que les intéressés doivent utiliser une source d'eau non traitée pour leurs besoins de blanchisserie et d'hygiène personnelle. La désinfection ou le traitement de l'eau peut être assuré soit au niveau du système, soit au niveau des ménages (point d'utilisation) en fonction du contexte. La priorité devrait être accordée à l'utilisation de technologies adéquates à un coût accessible, peu exigeantes sur le plan de l'exploitation et de la maintenance. Les besoins concurrents d'approvisionnement en eau domestique devraient être pris en considération, en particulier en partant des usages locaux pour le bétail, l'agriculture ou l'industrie.
- **L'assainissement de l'environnement** devrait inclure des systèmes plus durables d'évacuation des excréments, basés normalement sur des installations domestiques, qui conviennent aux préférences sociales et culturelles locales. Les utilisateurs devraient fournir la plus grosse partie de la contribution à la construction. Des solutions d'assainissement devraient être conçues de façon à avoir un impact au delà de la crise immédiate et à prévenir la survenue d'autres urgences (c'est-à-dire en aidant à réduire l'incidence des maladies contagieuses), par exemple, en mettant à disposition des installations d'hygiène ou des équipements pour se laver les mains. Pour les interventions desservant des populations statiques, une attention particulière sera portée au choix de l'emplacement final et des procédés pour l'évacuation des excréments (par exemple, la vidange de latrines).
- Les messages de **promotion de l'hygiène** dans des scénarios chroniques devraient se concentrer sur l'objectif d'induction d'un *changement de comportement à long terme* dans les principaux domaines connus pour leur effet réducteur sur le risque de transmission des maladies (à savoir le lavage des mains, l'élimination en toute sécurité des excréments et les traitement et stockage sûrs de l'eau). Des efforts devraient être déployés en vue d'accroître la capacité à long terme d'un changement durable de comportement à tous les niveaux, notamment par le biais de la mobilisation communautaire et de méthodes de marketing social, ainsi qu'à travers la formation des professionnels de la santé, etc.

Approches prioritaires dans les situations chroniques :

- Dans les urgences chroniques, l'accent devrait être mis sur des projets **adéquats, rentables** et, le cas échéant, poser la base d'une fourniture de services **durables** à long terme. Les groupes vulnérables devraient recevoir une attention particulière. Les systèmes de gestion dans les zones rurales devraient être basés sur la population sur place, mais liés, chaque fois que cela apparaît possible, aux institutions locales pour obtenir un soutien. Les normes et standards locaux devraient être pris en considération.
- La **participation** communautaire est un élément clé de la fourniture de services adéquats et durables d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Chaque fois que cela s'avère possible, les groupes vulnérables de la communauté devraient être représentés afin de garantir la satisfaction de leurs besoins.
- Les urgences chroniques qui incluent des événements de catastrophe naturelle récurrents tels que les inondations annuelles, les cyclones ou la sécheresse prolongée, peuvent être traitées efficacement par des interventions de **préparation aux catastrophes** préalables à la crise (cf. A1.4 ci-dessous).
- Tout en ayant une plus grande possibilité de participation, les bénéficiaires peuvent aussi couvrir une part plus importante des coûts dans les scénarios d'urgence chronique. Il existe ainsi un plus grand nombre de possibilités de **partage des coûts**. Les **subventions à l'échelle domestique** (à savoir, pour la construction de latrines ou l'achat de produits pour se laver les mains) devraient être évitées dans la mesure du possible.

Éléments importants à prendre en considération dans des situations chroniques :

- Les crises anthropogènes ou induites par des conflits sont, en puissance, l'exemple le plus courant de la situation qu'ECHO finance (à savoir des situations d'urgence humanitaire complexes telles qu'elles se produisent en RDC, au Soudan, au Libéria, au Burundi, en Colombie, sur les territoires palestiniens, etc.). Ces urgences chroniques chevauchent étroitement des situations résultant de faiblesses structurelles telles qu'une mauvaise gouvernance et des États en déliquescence. Les interventions dans cette catégorie sont **dynamiques** et évoluent souvent rapidement en partant de situations aiguës et en allant vers de celles-ci, par exemple, si la sécurité se détériore ou si une épidémie de maladie d'origine hydrique survient.
- De nombreuses urgences chroniques impliquent le **déplacement prolongé** de populations sur plusieurs années, voire plusieurs dizaines d'années, dans des camps de PID ou de réfugiés. Dans de tels cas, les solutions temporaires d'approvisionnement en eau et d'assainissement ne conviennent plus et les interventions devraient, dans la mesure du possible, être basées sur des systèmes, technologies et capacités existants, tandis que les niveaux de service devraient être proportionnels aux niveaux ordinaires que l'on retrouve dans le domaine local ou la région ; les **normes** techniques devraient se conformer aux normes nationales.

A2.4 Préparation aux catastrophes

Les interventions déployées pour se préparer aux catastrophes ont pour **objectif principal** d'atténuer les impacts d'un événement de catastrophe (récurrent) concernant l'accès à des niveaux adéquats de service d'approvisionnement en eau ou d'assainissement et de réduire la

probabilité d'une incidence accrue de maladies liées à l'eau ou aux excréments à la fois pendant et après la catastrophe elle-même. Des mesures d'atténuation devraient être envisagées aussi bien comme éléments d'un programme de préparation aux catastrophes que dans le courant de la réponse à une urgence, plus spécifiquement en phase de post-urgence.

Interventions prioritaires pour la préparation aux catastrophes :

La plage d'interventions prévues sera déterminée par la nature de l'événement catastrophique probable (par exemple, inondation, ouragans, sécheresse, etc.). D'une manière générale, cependant, les priorités suivantes s'appliquent :

- ***Eau*** : les interventions devraient se concentrer sur l'augmentation de la capacité de stockage, traitement et distribution en toute sécurité de quantités adéquates d'eau salubre pendant et après les événements catastrophiques. Ceci peut nécessiter un stockage et un traitement au niveau domestique ou la fourniture d'installations communales résistant aux catastrophes (par exemple, des pompes à main installées sur des plateformes surélevées contre les inondations, la construction de collecteurs souterrains dans les régions sujettes aux sécheresses ou la fourniture d'agents coagulants ou désinfectants lors des périodes principales au cours d'une année). D'autres exemples de mesures d'atténuation sont la pose de composants du système d'approvisionnement en eau, des travaux de protection et la qualité de la construction.
- ***Assainissement de l'environnement*** : les interventions devraient se concentrer sur des systèmes permettant un stockage en toute sécurité des excréments ou l'évacuation en toute sécurité durant et après un événement, notamment la construction et la maintenance de latrines communales lorsque cela s'avère adéquat (socialement et culturellement). Les mesures d'atténuation, dans le cas de l'infrastructure d'assainissement, se concentrent sur l'implantation sûre d'installations et le placage ou la surélévation des puits de latrine.
- ***Promotion de l'hygiène*** : les messages d'hygiène et le renforcement des capacités pour les événements récurrents devraient se concentrer sur les interventions immédiates qui ont le plus grand potentiel de réduction du risque d'épidémies de maladie, en particulier lorsqu'il est prévu qu'un déplacement de la population puisse engendrer des scénarios d'abris temporaires et à haute densité d'occupation. Des mesures de préparation aux catastrophes peuvent également être développées pour les situations de sécheresse.

Annexe 3: bibliographie

Abrams, Len. Site Internet « The Water Page », www.thewaterpage.com

ALNAP, *Evaluating Humanitarian Action: An ALNAP Guidance Booklet*, 2003

Billig P. et al. « Water and Sanitation Indicators Measurement Guide, Food and Nutrition Technical Assistance », USAID, juin 1999

Cairncross, S. « Handwashing with soap : a new way to prevent ARIs? »” *Tropical Medicine and International Health* 8 (8): 677-679, 2003

Cairncross, S., « Water supply and sanitation: some misconceptions », éditorial dans : *Tropical Medicine and International Health Journal*, vol. 8, n° 3, mars 2003

Cosgrove, J. « Synthesis of findings on ECHO policy of treating affected populations without regard to preconceived categories », Channel Research Ltd., janvier 2004

Curtis, V. and Cairncross, S. « Effect of washing hands with soap on diarrhoea risk in the community : a systematic review ». *Lancet Infectious Diseases* 3: 275-281. 2003

Delmon, J. *Water Projects : A Commercial and Contractual Guide*. International and National Water Law and Policy Series, 2001

Department for International Development (DFID), « Disaster risk reduction: a development concern », DFID 2005

ECHO, « Review of Core Cross-Cutting Issues and Key Objectives Affecting Persons in Humanitarian Crises, Concept Paper and Model Guidelines », à venir, 2005

ECHO, « A Review of DG ECHO’s Approach to HIV/AIDS, Concept Paper and Model Guidelines », 2004

ECHO. *An introduction to good practice in humanitarian aid. A guide for ECHO staff*

ECHO, « Stratégie d’aide », 2005

ECHO, règlement du Conseil (CE) n° 1257/96, article 2, juin 1996

ECHO, Evaluation of ECHO Operations in Zimbabwe (2002-2003): Water and Sanitation sector, 2004

ECHO, « Evaluation of ECHO’s Aid to the Victims of Hurricane Mitch: Water and Sanitation Report », 2001

ECHO, « Overall Evaluation of ECHO’s Strategic Orientation to Disaster Reduction », rapport final, décembre 2003

ECHO, « Guidelines regarding children », 2005

ECHO, « Procedures for the inclusion of cost-recovery, income generation and remunerative schemes in humanitarian operations: Guidance note for staff », décembre 2002

ECHO, « Proposal for consolidating the Community Humanitarian aid policy/instrument in the new Financial Perspectives », 2004

ECHO, « Report and operational conclusions of the LRRD/DPP InterService Group », octobre 2003

- ECHO, « Report on Security of Humanitarian Personnel », 2004
- Environmental Health Project, « Hygiene Improvement Framework: A Comprehensive Approach for Preventing Childhood Diarrhoea », publication conjointe, 2004
- Esrey et al., « The effects of water supply and sanitation », Bulletin de l'OMS, 69(5), 1991
- Commission européenne, direction générale du développement, *Towards Sustainable Water Resource Management: A Strategic Approach*, Bruxelles, 1998
- Commission européenne, direction générale des relations extérieures. « Information Note: The Rapid Reaction Mechanism supporting the EU's policy objectives in conflict prevention and crisis management »
- Ferron S., Morgan J., and O'Reilly M. *Hygiene Promotion: A practical manual for relief and development*, IT Publications, 2000
- Fewtrell, L. et Colford, J.M. « Water, sanitation and hygiene: Interventions and diarrhoea: a systematic review and meta-analysis ». Document de discussion pour la Banque mondiale, 2004
- GFE Consulting, « Evaluation of ECHO's reaction to serious drought situations », octobre 2002
- Gleck, Peter. « Dirty Water: Estimated Deaths from Water-related Diseases 2000-2020 », Pacific Institute Research Report, août 2002
- Good Humanitarian Donorship Project. « Continued Commitment to Good Humanitarian Donorship and a Roadmap for the Way Forward; Chair's Overview ». Deuxième réunion internationale, Ottawa, Canada, octobre 2004
- Harvey, P. et Reed, B. « Rural Water Supply in Africa: Building Blocks for Handpump Sustainability », WEDC, 2004
- Homer-Dixon, Thomas. « The Myth of Global Water Wars », article dans *War and Water*, ICRC, non daté
- House, S., « Social conflict and water; lessons from north-east Tanzania », document de discussion de WaterAid, 2003
- Howard, G. et Bartram, J., « Domestic quantity, service level and health ». Organisation mondiale de la santé, 2003
- CICR, *Forum: War and Water*
- International Business Leaders Forum, « Human Disaster Relief: The Corporate Response », www.csrforum.com.
- Jones, H., et all. « Delivering WATSAN services to disabled people », WEDC, octobre 2003
- Kabat, P. et Schaik, H. van. « Climate changes the water rules : how water managers can cope with today's climate variability and tomorrow's climate change ». Dialogue sur l'eau et le climat. Delft, Pays-Bas, 2003
- Kamminga, E. et Wegelin-Schuringa, M., « HIV/AIDS and water, sanitation and hygiene: Thematic Overview Paper », IRC, 2003
- Kleinau E., Post M., et Rosensweig F. « Advancing Hygiene Improvement for Diarrhoea Prevention: Lessons Learned », rapport stratégique de l'EHP n° 10, octobre 2004

- Lockwood H., « Institutional Support Mechanisms for Community-managed Rural Water Supply and Sanitation Systems in Latin America ». Environmental Health Project: Strategic Report n° 6, janvier 2001
- Lenton R., « Background Paper of the Task Force for Water and Sanitation: UN Development Group », avril 2003
- Oxfam, « Sustainable Water Supply and Community Management in Emergencies », projet de réunion d'information, 2005
- Population Action International, « Sustaining Water: Population and the Future of Renewable Water Supplies », non daté
- Rosegrant M. et al, *World Water and Food to 2025: Dealing with Scarcity*. International Food Policy Research Institute, Washington, 2002
- Schouten, T. et Moriarty P. *Community Water, Community Management: From System to Service in Rural Areas*, IRC International Water and Sanitation Centre, ITDG Publications, 2003
- Projet Sphère, *Charte humanitaire et normes minimales pour les interventions lors des catastrophes*, 2004
- Tearfund, « Cost benefit analysis of community level disaster mitigation and preparedness interventions in India » (projet), 2004
- Programme des Nations Unies pour l'environnement, Vital Water Graphics, www.unep.org/vitalwater/
- Walker, Bridget. *Women and Emergencies*, Oxfam, 1994
- WaterAid, « Hygiene Promotion Strategy », 1999
- WELL, « Briefing Note Series ». Water Supply and Sanitation Collaborative Council, juillet 2004
- OMS, « Domestic Quantity, Service Level and Health », 2003
- OMS, *Guidelines for Drinking Water Quality*. 3^e édition, 2005
- OMS, circulaire « Health in Emergencies », numéro 19, mars 2004
- OMS, « World facing silent emergency as billions struggle without clean water or basic sanitation », communiqué de presse, 2004
- OMS/UNICEF, *Atteindre les ODM en matière d'eau potable et d'assainissement: évaluation des progrès à mi-parcours*, 2004
- Wisner, B et Adams, J. (éd.), *Environmental Health in Emergencies and Disasters: A Practical Guide*. Organisation mondiale de la santé, 2002
- World Water Council, *World Water Vision: Making Water Everyone's Business*, 2000